



Monographie de la région de l'Oriental 2010



Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale d'Oujda

Monographie de la région de l'Oriental 2010

Novembre 2011

SOMMAIRE

Présentation générale.....	06
Chapitre I : Aperçu général sur la région de l’Oriental.....	10
1- Organisation administrative de la région.....	11
2- Caractéristiques naturelles.....	11
3- Economie de la région.....	12
4- Caractéristiques de la population de la région.....	13
4-1 Evolution de la population.....	13
4-2 Perspectives démographiques	15
4-2-1 Projections de la population.....	15
4-2-2 Structure par âge de la population.....	16
4-3 Caractéristiques socio-démographiques de la population (RGPH 2004).....	16
4-4 Activité et chômage.....	18
4-5 Pauvreté et développement humain.....	19
4-6 Caractéristiques de la migration.....	20
Chapitre II : Potentialités et contraintes du développement dans la région de l’Oriental.....	22
1- Les potentialités du développement dans la région de l’Oriental.....	23
1-1 La position géographique.....	23
1-2 Les potentialités naturelles.....	23
1-2-1 Les ressources hydrauliques.....	23
1-2-2 Les potentialités agricoles.....	25
1-2-3 Les forêts.....	25
1-2-4 Les mines.....	26
1-3 Les potentialités touristiques.....	27
1-3-1 La station balnéaire de Saïdia.....	27
1-3-2 Oasis de Figuig.....	28
1-3-3 Les sites historiques et écologiques.....	29
1-4 Le secteur des infrastructures de base.....	29
1-4-1 Le réseau routier.....	30
1-4-2 Le transport ferroviaire.....	30
1-4-3 Le transport maritime.....	31
1-4-4 Le transport aérien.....	31
1-5 Les services.....	33
1-5-1 Le secteur de la santé.....	33
1-5-2 Le secteur de l’enseignement.....	33
1-6 L’héritage culturel et urbanistique.....	34
2- Les contraintes du développement dans la région de l’Oriental.....	35

2-1 La rareté des ressources hydrauliques.....	35
2-2 Le secteur de l'agriculture et de la pêche maritime.....	35
2-2-1 L'activité agricole.....	35
2-2-2 L'élevage	36
2-3 La pêche maritime.....	36
2-3 Le secteur industriel.....	37
2-4 Le foncier.....	37
2-5 Le secteur touristique.....	38
2-6 Les ressources financières.....	38
2-7 Le phénomène de la contrebande.....	38
Chapitre III : Situation économique et sociale dans la région de l'Oriental :	40
Analyse de la situation actuelle.....	40
1- Les secteurs productifs.....	41
1-1 Agriculture.....	41
1-1-1 Structures foncières.....	41
1-1-2 Exploitation des terres.....	42
1-2 Pêche maritime.....	47
1-3 Forêts.....	48
1-4 Mines.....	49
1-5 Energie	49
1-6 Industrie.....	51
1-6-1 Situation du secteur de l'industrie dans la région.....	51
1-6-2 Les principales unités industrielles de la région.....	52
1-6-3 L'artisanat.....	53
1-7 Tourisme.....	54
1-7-1 L'offre touristique.....	54
1-7-2 La demande touristique.....	55
2- Les secteurs sociaux.....	56
2-1 L'enseignement et la formation.....	56
2-1-1 Enseignement préscolaire.....	56
2-1-2 Enseignement fondamental.....	58
2-1-3 Enseignement secondaire.....	61
2-1-4 Indicateurs de scolarisation.....	64
2-1-5 Enseignement supérieur.....	65
2-1-6 Formation professionnelle et formation des cadres.....	66
2-2 La santé.....	67
2-2-1 Infrastructures sanitaires.....	67
2-2-2 Encadrement médical et paramédical	69
2-3 Emploi.....	70
2-3-1 Taux d'activité.....	70
2-3-2 Taux de chômage.....	71
2-3-3 Population active occupée selon le secteur d'activité.....	71
2-4 Justice.....	72

Présentation générale

Située au Nord-Est du Maroc, la Région de l'Oriental s'étend sur **82.820 km²**, soit **11,6%** du territoire national. Elle est la troisième plus grande région du Royaume.

La région de l'Oriental est limitée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par les provinces d'Alhoceima, Taza et Boulemane, à l'est et au sud-est par l'Algérie et au sud-ouest par la province d'Errachidia.

Sur le plan administratif, la région de l'Oriental compte, une préfecture et 6 provinces, composées au total de 114 communes (87 communes rurales réparties sur 15 cercles et 27 communes urbaines), ce qui représente 7,5% environ de l'ensemble des communes du pays (1.503 communes rurales et urbaines).

Selon les projections démographiques du Centre des Etudes et des Recherches Démographiques du Haut Commissariat au Plan, la population de la région a atteint près de 1.992.000 habitants en 2010, soit l'équivalent de 6,3% du total de la population du Royaume. La densité de la population a atteint 24,1 habitant/km² contre 44,8 à l'échelle nationale.

La région de l'Oriental dispose d'importantes potentialités naturelles, humaines et économiques qui, exploitées de manière rationnelle et intégrée, sont susceptibles de lui assurer un développement soutenu et cohérent. La région dispose aussi d'une économie diversifiée comprenant des secteurs productifs d'une importance cruciale dont en premier lieu le secteur agricole, suivi du secteur industriel et énergétique, sans pour autant oublier le secteur du tourisme qui jouera dans les prochaines années un rôle essentiel dans l'essor économique et social de la région.

Cependant, il est à signaler que de nombreuses ressources économiques et naturelles dont dispose la région nécessitent encore d'importants efforts pour leur mise en valeur dans le cadre d'une stratégie économique régionale intégrée.

Les grands problèmes auxquels fait face la région résident dans la pression démographique sur les centres urbains aux dépens d'une baisse non négligeable de la population rurale, la succession d'années de sécheresse avec leur impact négatif sur la plupart des activités agricoles notamment l'élevage et la production de céréales, en plus de la baisse des ressources en eaux superficielles et souterraines et la détérioration du couvert végétal.

Parmi les autres problèmes de la région, on peut citer, à titre d'illustration : la baisse du niveau de l'emploi, par rapport à la moyenne nationale et une pauvreté qui

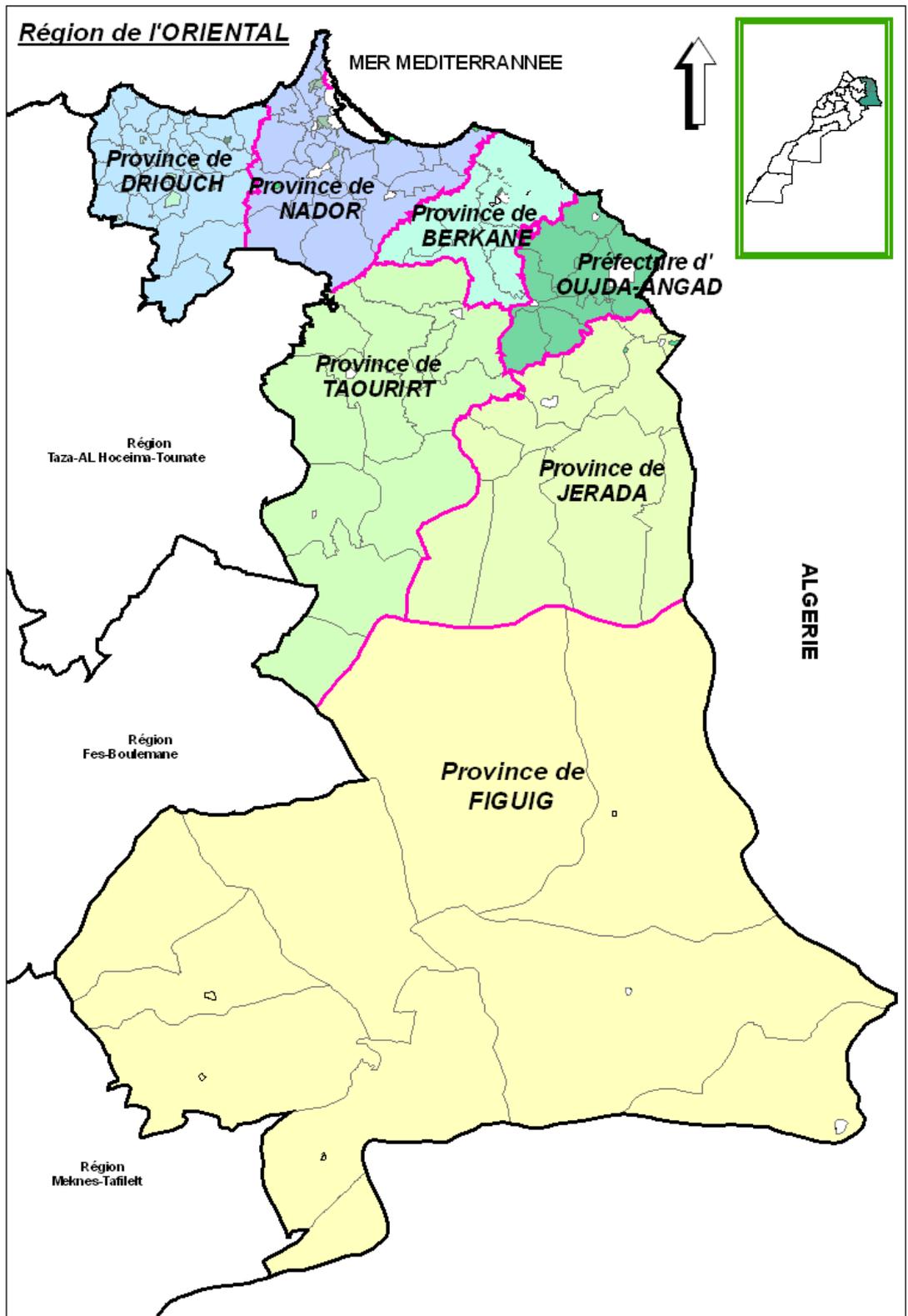
touche plus de 10% de la population de la région contre un taux national de 9%. Elle est encore plus prononcée en milieu rural de la région, avec un taux de l'ordre de 14,5%.

Toutefois, l'Oriental est devenu au cours des dernières années un véritable pôle de développement de l'économie du pays tout entier. En effet, la région se trouve aujourd'hui au centre des préoccupations et des orientations stratégiques du Maroc dans son espace méditerranéen à l'instar de la région de Tanger-Tétouan, en plus de son importante dimension dans tout processus futur d'union et d'intégration du Grand Maghreb.

Le premier signal fort de ce changement a été donné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours historique du 18 mars 2003 à Oujda. S.M a en effet tracé les principaux axes et orientations de la feuille de route pour un véritable décollage de la région. Il s'agit de mettre l'accent en priorité sur les investissements productifs, la mise en place d'infrastructures de base performantes, le démarrage de grands projets structurants et le développement de la formation.

Ce discours qui constitue pour les habitants de la région un moment historique décisif, témoigne de l'intérêt particulier que Sa Majesté consacre au développement économique et social de la région. Il traduit également une ferme volonté de faire de la région un pôle de développement de premier ordre et un cadre prometteur d'investissements et de création d'emplois.

Les grands projets et chantiers que connaît la région depuis cette date permettront sûrement de métamorphoser l'Oriental sur les plans économique et social et ouvriront à son expansion de nouveaux horizons plus prometteurs. Ces projets concernent entre autres : la création d'une zone de libre échange à Nador et Selouane, la construction d'un port pétrolier à Nador, le dédoublement de la voie reliant Nador à Oujda, la construction de la ligne ferroviaire Nador-Taourirt et de l'axe autoroutier Fès-Oujda, l'achèvement de la rocade méditerranéenne, la création de deux pôles touristiques internationaux (un à Saïdia et l'autre à Nador), la mise en place d'une technopôle à Oujda dédiée aux énergies renouvelables et aux technologies propres et d'un pôle agro-industriel à Berkane, en plus de la construction de la faculté de médecine et d'un Centre Hospitalier Universitaire à Oujda.



Chapitre I

Apérçu général sur la région de l'Oriental

1- Organisation administrative de la région

La région de l'Oriental a été créée en vertu du Dahir N° 1-71-77 du 16 Juin 1971, puis de multiples modifications internes furent introduites. Cependant, ses limites territoriales sont restées intactes. La région est actuellement régie par la Loi N° 47-96, promulguée par le Dahir n° 1-97-84 du 2 Avril 1997 relatif à l'organisation des régions et leurs compétences ; ainsi que le décret N°2-97-246 du 17 Août 1997 fixant le nombre des régions et leurs limites territoriales.

Aussi et selon le nouveau découpage administratif publié dans le bulletin officiel n°5744 de 2009, la région de l'Oriental regroupe actuellement la préfecture d'Oujda-Angad et les provinces de Nador, Figuig, Berkane, Taourirt, Jérada et Driouch.

	Organisation administrative			
	Cercles	Urbaines	Communes Rurales	Total
Oujda-Angad	2	3	8	11
Berkane	2	6	10	16
Taourirt	3	3	11	14
Jérada	2	3	11	14
Nador	2	7	16	23
Driouch	2	3	20	23
Figuig	2	2	11	13
Région	15	27	87	114

Source : Bulletin officiel n°5744, 24 Joumada Al Akhira 1430/18 juin 2009.

2- Caractéristiques naturelles

Cette disparité de climat se répercute sur la quantité des précipitations qui atteignent plus de 400 mm en moyenne par an au nord, alors qu'au sud, cette quantité n'excède pas les 100 mm par an.

L'oued de la Moulouya constitue de loin le principal cours d'eau de la région. Son flux moyen est estimé à un milliard de m³ par an. Dans le souci de répondre aux besoins d'irrigation et de consommation domestique, deux barrages ont été construits sur l'Oued Moulouya. Le barrage principal est celui de Mohammed V mis en œuvre depuis 1967, et au second rang figure le barrage de

dérivation de Machraâ Hammadi mis en service en 1955. Ces infrastructures ont été renforcées par la construction du barrage Hassan II sur oued Za. Ce dernier, inauguré en Octobre 2000, possède une capacité de remplissage de 200 millions de m³.

Concernant le couvert végétal et à l'exception de quelques forêts dans les zones montagneuses, en plus de périmètres irrigués concentrés au nord, la végétation est rare. On rencontre toutefois, dans les hauts plateaux au centre et au sud de la région, des forêts naturelles constituées essentiellement d'alpha.

3- Economie de la région

L'économie de la région est caractérisée par la domination des activités du secteur tertiaire (commerce et services) avec une large prolifération des activités non organisées. La proportion de la population active occupée dans ce secteur a atteint en 2009 près de 51% du total de la main d'œuvre employée dans la région.

Au second rang, vient le secteur agricole qui emploie le quart (25%) de la main d'œuvre de la région. Cependant, l'emploi dans ce secteur est tributaire des fluctuations climatiques. Les zones irriguées ne représentent que 14.5% des terres cultivables, mais elles garantissent toutes seules l'existence des cultures pérennes.

L'élevage des ovins et des caprins, pratiqué sur de vastes étendues, notamment dans les hauts plateaux, constitue la principale ressource des populations de cette zone.

Dans le domaine de la pêche, la région de l'Oriental dispose d'une façade maritime importante sur la méditerranée (environ 200 km) lui permettant d'exploiter les différentes richesses halieutiques. Aussi faut-il signaler dans ce cadre, que les infrastructures portuaires de Béni-Ansar et Ras-Kebdana sont à même de participer au développement du secteur de la pêche et d'encourager l'instauration d'industries halieutiques.

Concernant le secteur industriel et en dépit de l'évolution notable qu'il a connu durant les trois dernières décennies, il continue de souffrir de la faiblesse des investissements qui ne peuvent s'épanouir dans une région ouverte à un commerce transfrontalier de contrebande, conjugué à une expansion des activités informelles, en plus des coûts de production relativement élevés en comparaison avec d'autres régions (transport, énergie, eau, ...). Cette situation a eu comme conséquence directe, une faible participation de l'industrie régionale au produit industriel national. La région enregistre ainsi des taux annuels variant de 3 à 5% des valeurs

nationales, en termes de valeur ajoutée, de chiffre d'affaires, d'investissements et d'exportations. Les principales unités industrielles sont localisées aux alentours des villes d'Oujda et de Nador (SONASID, COLAIMO, HOLCIM, SUCRAFOR).

4- Caractéristiques de la population de la région

4-1- Evolution de la population

Selon les projections démographiques, établies par le Centre de Recherches et Etudes Démographiques, l'effectif de la population de la région de l'Oriental atteindrait 1.992 mille habitants en 2010 contre 1.918.094 en 2004. La population citadine constitue 65,5% du total de la population de la région contre 34,5% en milieu rural.

Répartition de la population de la région
selon le milieu de résidence
Années : 1994, 2004, et 2010

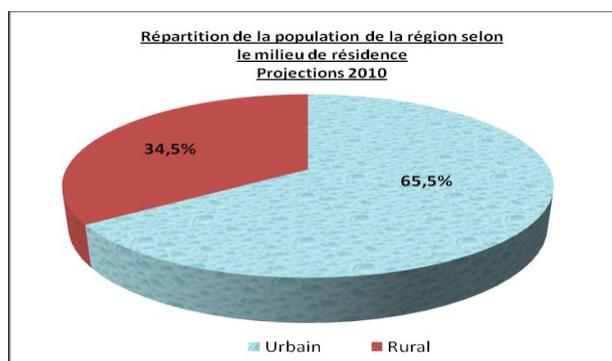
Milieu	1994	2004	Projections 2010	Taux d'accroissement en %	
				2004/1994	2010/2004
Urbain	975.978	1.183.355	1.305.000	1,9	1,6
Rural	792.713	734.739	687.000	-0,8	-1,1
Total	1.768.691	1.918.094	1.992.000	0,8	0,6

Source : Centre de recherches et des études démographiques (HCP), R.G.P.H de 1994 et 2004.

L'accroissement démographique de la population urbaine de la région est attribué en plus de la fécondité naturelle, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

En effet, la population urbaine a connu un accroissement démographique de 1,9% par an en moyenne entre les deux derniers recensements contre une baisse de la population rurale de 0,8%. Il est prévu que cette tendance se poursuivrait au cours des prochaines années.

En conséquence, le taux d'urbanisation dans la région de l'Oriental a atteint 62% en 2004 contre 55% en 1994. En 2010, ce taux devrait atteindre 66%.



L'ancienne province de Nador (scindée récemment (2009) en deux provinces : la province de Nador et celle de Driouch) a connu une forte poussée d'urbanisation par rapport aux autres provinces de la région. Le taux d'accroissement annuel de la population urbaine dans cette province a atteint 4,1% en 2004. La population rurale a connu, quant à elle, un décroissement de 2%. Cependant, Il faut noter que cette tendance à l'urbanisation est due notamment à l'émergence de nouveaux centres urbains (16 centres urbains en 2004 au lieu de 6 en 1994).

Plus de la moitié de la population de la région est concentrée dans l'ancienne province de Nador et la préfecture d'Oujda Angad qui abriterait 52% du total de la population de la région selon les projections de 2010. Par ailleurs, les différentes provinces ont connu entre les deux derniers recensements des taux d'accroissement démographiques divergents allant de -1,1% à Jerada à 1,4% à Taourirt.

Répartition de la population
selon la préfecture et les provinces

	R.G.P.H 2004	Projections 2010 En 10 ³
Oujda-Angad	477.100	501
Nador	505.647	530
Driouch	222.987	221
Figuig	129.430	129
Berkane	270.328	282
Taourirt	206.762	218
Jerada	105.840	111
Région	1.918.094	1.992

Source : R.G.P.H 2004. Centre de recherches et des études démographiques.

4-2- Perspectives démographiques

4-2-1 Projections de la population

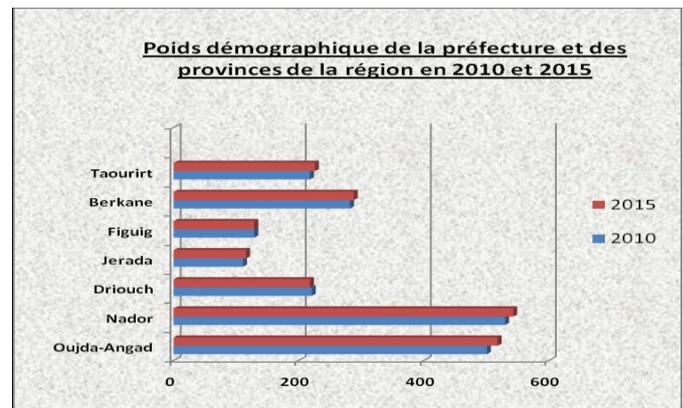
Projections de la population de la région
selon la préfecture et les provinces

	En milliers			
	2004	2010	2012	2015
Oujda-Angad	477	501	509	518
Nador	506	530	535	543
Driouch	223	221	220	218
Jerada	106	111	114	116
Figuig	129	129	130	129
Berkane	270	282	285	288
Taurirt	207	218	222	226
Région	1.918	1.992	2.015	2.038

Source : R.G.P.H 2004.Centre de recherches et des études démographiques.

Selon les projections démographiques, l'effectif de la population de la région de l'Oriental atteindrait 2.038.000 habitants en 2015, soit une évolution de 0,6% en moyenne chaque année durant la période 2004–2015.

La structure de la population par province serait pratiquement identique tout au long de cette période. Ainsi, la province de Nador se trouve en tête avec 26,4% du total de la population de la région en 2004 et gardera cette proportion en 2015, soit 26,6%. La préfecture d'Oujda Angad occupera le deuxième rang avec 25,4%, tandis que les deux provinces Figuig et Jerada se situeront en dernier lieu avec 6,3% et 5,7% respectivement.



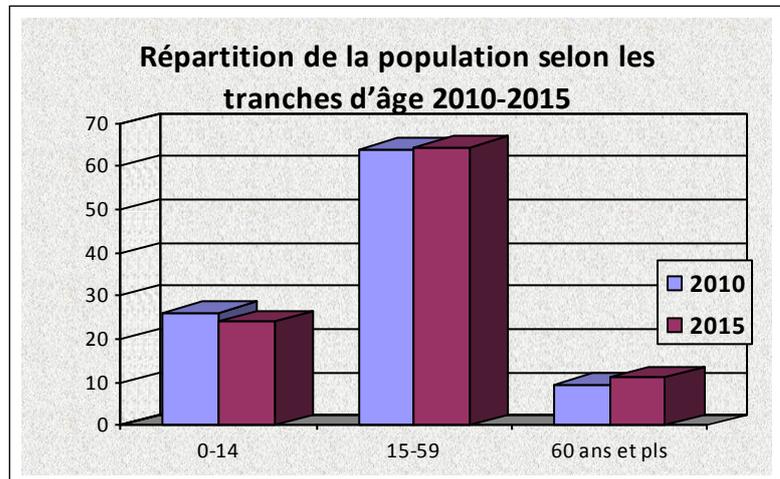
4-2-2- Structure par âge de la population

Répartition de la population
selon les tranches d'âge
2004 - 2015

Tranche d'âge	Années			
	2004	2010	2012	2015
0 – 14	29,5	26,2	25,4	24,3
15 – 59	61,5	64,2	64,5	64,5
60 ans et plus	9,0	9,6	10,1	11,2

Source : Centre de recherches et des Etudes Démographiques, R.G.P.H 2004.

La population infantile (0 à 14 ans) qui constituait 30% du total de la population de la région en 2004 connaîtrait selon les prévisions une baisse progressive pour se situer à 24% seulement en 2015. En contrepartie, la population en âge d'activité (15 – 59 ans) représenterait près des deux tiers de la population de la région en 2015 au lieu de 61,5% en 2004. La part de la population du troisième âge (plus de 60 ans) connaîtrait elle aussi une augmentation passant de 9% à 11,2% durant cette période.



4-3- Caractéristiques sociodémographiques de la population de la région

La région de l'Oriental est caractérisée par sa population jeune. En effet, selon le dernier recensement, à peu près de 6 personnes sur 10 ont moins de 30 ans. Cependant et en raison des changements que connaît la société marocaine et qui ont trait au comportement et à la transition démographiques, la structure par âge de la population de la région est entrain de subir des changements importants et ce à travers :

- ✓ un rétrécissement de la part de la population infantile (0 – 14 ans) qui est passée de 35,7% du total de la population en 1994 à 29,5% en 2004, suite à la baisse qu'a connu les taux de fécondité ;
- ✓ une augmentation de la part de la population en âge d'activité (15 – 59 ans) qui a atteint 61,4% du total de la population en 2004 contre 57,1% en 1994 ;
- ✓ et un accroissement de la population âgée (60 ans et plus) passant de 7,1% du total de la population en 1994 à 9,1% en 2004.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région
selon l'état matrimonial et le sexe

	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	49,4	35,9	42,4	49,1	37,2	42,9
Mariés	49,5	52,0	50,8	49,8	50,0	49,9
Divorcés	0,6	2,6	1,6	0,6	2,7	1,7
Veufs	0,6	9,5	5,2	0,6	10,0	5,5
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : R.G.P.H

Concernant l'état matrimonial, près de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus sont mariés. Il est à signaler également que la part des mariés a connu une légère baisse en l'espace de dix ans en passant de 50,8% en 1994 à 49,9% en 2004 et ce en faveur des célibataires dont la part a accusé une faible augmentation durant la même période.

On relève d'autre part que le phénomène de célibat touche beaucoup plus les hommes que les femmes, alors que le taux de nuptialité reste identique pour les deux sexes bien que les femmes demeurent beaucoup plus touchées par le phénomène de veuvage.

L'âge moyen au premier mariage croît lui aussi d'une année à l'autre. Les résultats du recensement révèlent que les habitants de la région de l'Oriental se marient, en moyenne, à l'âge de 30,3 ans, soit 1,6 années de plus que la moyenne nationale.

Toutefois et selon le sexe, l'âge moyen au premier mariage chez les hommes dépasse celui des femmes. L'écart est de 5,1 ans (l'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 32,8 ans contre 27,7 ans chez les femmes).

On relève également que les hommes deviennent de plus en plus tardifs à se marier en comparaison avec les femmes. En effet, cet indicateur a accusé une hausse de 2,2 années chez les hommes contre 1,2 année chez les femmes en l'espace de dix ans.

Age moyen au premier mariage
selon le sexe

	1994	2004
Masculin	30,6	32,8
Féminin	26,5	27,7
Total	28,8	30,3

Source : RGPH.

D'autre part, l'indice synthétique de fécondité a atteint 2,1 enfants pour chaque femme dans la région de l'Oriental en 2004, soit 0,4 points de moins que le taux national. Au niveau de la région, cet indicateur révèle un recul important de la fécondité entre 1994 et 2004, soit un enfant de moins pour chaque femme.

L'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Les 2 milieux	Urbain	Rural	Les 2 milieux
Région	2,7	3,6	3,1	2,0	2,3	2,1
National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004.

Par milieu de résidence, la fécondité a baissé en milieu rural de 1,3 enfant par femmes entre les deux recensements contre 0,7 en milieu urbain. Cette baisse de la fécondité qu'a connue la région est attribuée, notamment, au recul continu de l'âge moyen au premier mariage, à l'accroissement important du célibat définitif et à l'amélioration de la pratique des méthodes contraceptives.

4-4- Activité et chômage

Les statistiques relatives à l'activité et l'emploi font l'objet d'une série d'enquêtes annuelles réalisées par la Direction de la Statistique, relevant du Haut Commissariat au Plan. Les détails des résultats de ces enquêtes sont mis à la disposition des chercheurs et différents utilisateurs sur différents supports.

Taux d'activité et de chômage
Année 2009

	Taux d'activité	Taux de chômage
Région	44,3	18,2
National	49,9	9,1

Source : Enquête national sur l'emploi 2009.

L'examen des données du tableau ci-dessus révèle que les indicateurs de l'emploi dans la région de l'Oriental restent en deçà de ceux enregistrés au niveau national. En effet, en 2009 le taux d'activité¹ a atteint 44,3% dans la région contre 49,9% au niveau national, soit 5,6 points d'écart. Pour ce qui est du taux de chômage², il s'est établi à un taux élevé de 18,2% dans la région contre seulement 9,1% à l'échelle nationale, soit 9,1 points d'écart.

4-5- Pauvreté et développement humain

L'étude de la pauvreté³ réalisée par le Haut Commissariat au Plan a pu décrire les caractéristiques des populations pauvres et analyser les différents types de comportement des ménages et évaluer leur impact sur le bien être.

Selon la carte de pauvreté de 2004, le taux de pauvreté dans la région de l'Oriental s'est situé en 2004 à 17,9% contre 14,2% à l'échelle nationale, soit un écart de 3,7 points.

Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région et touche 24,8% de la population, soit un ménage sur quatre. Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté ne dépasse pas 13.8%.

¹ Le taux d'activité est un indicateur du niveau de l'activité. Il reflète la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale.

² Le Taux de Chômage : renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Il exprime la part de la population en âge d'activité dépourvue d'un emploi, mais qui cherche un travail.

³ La pauvreté se décline, en général, sous trois formes :

1) la pauvreté alimentaire qui se réfère à un panier de biens et services alimentaires permettant le minimum requis en calories, calculé en appliquant la norme³ recommandée par la FAO et l'OMS à la structure de la population. Le seuil retenu est de 1984 Kcal par jour et par personne ;

2) la pauvreté absolue dont le seuil est calculé en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation minimale de biens et services non alimentaires. La dotation retenue à cet effet est celle réalisée par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget;

3) la pauvreté relative dont le seuil est obtenu en majorant celui de la pauvreté alimentaire du coût d'une dotation plus conséquente de biens et services non alimentaires. La mesure de cette majoration, conformément à l'approche d'allocation des dépenses non alimentaires recommandée par la Banque Mondiale, retient la moyenne des dépenses non alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis.

L'analyse spatiale de la pauvreté permet de mettre en évidence les constats suivants :

- ✓ pour l'ensemble des communes, le taux de pauvreté le plus faible, soit 5,6%, a été enregistré à Saïdia, alors que le taux le plus élevé qui est de 66,9% est enregistré à Abou Lakhhal dans la province de Figuig ;
- ✓ 38,1% des communes connaissent des taux de pauvreté modérés variant entre 10% et 20% ;
- ✓ le taux de pauvreté dépasse 25% dans 43 communes entièrement rurales,
- ✓ 7 communes rurales enregistrent des taux de pauvreté élevés dépassant 50%.

On relève également que le sud de la région est plus touché par le phénomène de la pauvreté que le nord. En effet, à Jerada le taux de pauvreté est de 29,3% contre seulement 12,7% à Oujda Angad, soit un écart de 16,6 points. Quant au taux de vulnérabilité⁴, il varie entre 16,9% à Oujda Angad et 23% à Jerada.

4-6- Caractéristiques de la migration

La migration signifie le changement du lieu de résidence, que se soit la commune ou le pays de résidence. L'étude du phénomène de la migration revêt une importance cruciale dans la mesure où elle nous permet d'appréhender les mouvements de la population entre les différentes unités administratives du Royaume.

Les résultats du recensement de 2004 font apparaître que 30% des habitants de la région ont connu l'événement de la migration au moins une fois dans leur vie (c'est-à-dire qu'ils ont émigré d'une commune vers une autre ou de l'étranger vers le territoire national).

Les informations recueillies révèlent aussi que 33,2% du total des migrants se sont déplacés d'une commune rurale pour s'installer dans les villes, alors que ceux qui ont quitté les villes pour résider en milieu rural n'en constituent que 8,6%. On relève également que la part de la population qui a changé sa résidence entre les villes a atteint 42% du total de la population migrante de la région.

⁴ La vulnérabilité : le concept de vulnérabilité appréhende la fraction de la population qui est au dessus du seuil de la pauvreté relative, mais qui risque de se trouver en deçà de ce seuil si des aléas de différentes sortes affectent leur situation économique et sociale. Sur cette base et conformément à l'approche de la Banque Mondiale, est dit vulnérable tout ménage dont la dépense totale se situe entre le seuil de la pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.

D'autre part selon le recensement de 2004, l'effectif des ressortissants marocains à l'étranger qui sont rentrés pour s'installer au Maroc sur le territoire de l'Oriental, s'est établi à 20.618 individus dont la majorité a choisi d'élire domicile dans les villes, soit 84%.

Répartition de la population de la région
selon les mouvements migratoires

Résidence (Année 2004)	Ancienne résidence					Total
	Même résidence	Urbain	Rural	Etranger	Non déclaré	
Urbain	699.122	223.842	176.331	17.289	59.300	1.175.884
Rural	563.015	45.741	64.954	3.329	55.982	733.021
Total	1.262.137	169.583	241.285	20.618	115.282	1.908.905

Source : RGPH 2004.

Chapitre II

Les potentialités et les contraintes du développement de la région de l'Oriental

La région de l'Oriental jouit d'un important et riche potentiel naturel et touristique. Elle bénéficie aussi d'une position stratégique ralliant le Grand Maghreb et l'Union Européenne. Sur le plan naturel et écologique, la région est dotée d'un patrimoine riche et diversifié comprenant d'étendues plages de sable, des chaînes de montagnes, des forêts, des déserts, des oasis et plus d'une dizaine de sites d'intérêt biologique et écologique.

La région dispose d'autre part, de potentialités agricoles, touristiques, maritimes, minières et industrielles lui permettant d'occuper une place de choix dans le processus de développement économique en cours. Dans un proche avenir, elle verra également l'achèvement de la mise en place d'infrastructures de base de qualité et des équipements nécessaires à son essor (ports, aéroports, autoroute, etc.), en plus de l'amélioration des différents services de base liés à l'éducation, la santé, le logement et le cadre de vie des habitants en général.

1- Les potentialités du développement de la région de l'Oriental

1-1 La position géographique

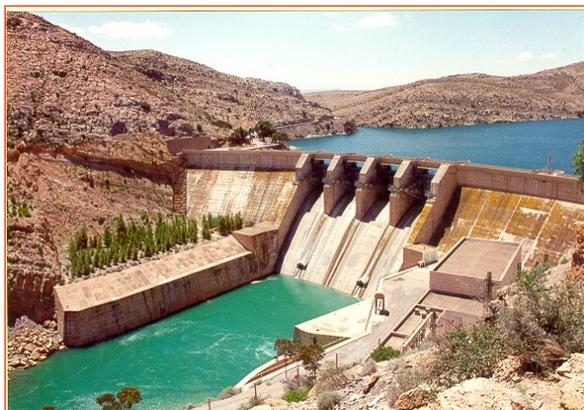
La région de l'Oriental occupe une position géographique stratégique. Donnant sur l'Europe au Nord et jouxtant la frontière algérienne à l'Est, cette région est prédestinée à jouer le rôle de carrefour de communication et d'échanges maghrébins et européens et constituer un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe.

1-2 Les potentialités naturelles

1-2-1 Les ressources hydriques

L'Oued Moulouya constitue le plus grand et important cours d'eau de la région à côté des autres cours d'eau de moindre importance à savoir : Oued Za, Isly, Kiss et Necor. La région dispose également de trois grands barrages pour subvenir aux besoins de la région en matière d'eau potable, d'irrigation et de production d'électricité.

Barrage Machraâ Hammadi : Construit en 1956 sur le fleuve de Moulouya d'une hauteur de 56 m, il a un volume de retenue de 6,6 millions de m³. Il constitue également un réservoir de rééquilibrage du barrage Mohammed V.



Barrage Mohammed V : Cet ouvrage mis en service en 1967 avec une hauteur de 64 m, est le plus grand réservoir d'eau de la région avec un volume de retenue de 411 millions m³. Il recueille les eaux d'un bassin d'une superficie de 50.000 km²



Barrage Hassan II : Il est situé dans la province de Taourirt sous forme d'un arc de béton. Son volume de retenue varie entre 109 et 270 millions m³ avec un débit de 710 m³/seconde pendant la période pluvieuse et 450 m³/seconde durant l'été.

La région dispose également de ressources hydriques d'origine souterraine qu'on peut résumer dans le tableau suivant:

La répartition des eaux souterraines par province

Provinces	Nappe phréatique	Renouveau de la nappe phréatique (millions m ³ /an)
Oujda-Angad	Jbel Lhamra-Angad	76
Berkane	Bni Znassen-Trifa-Bouhria	110
Jerada	Ain Bni Mathar	52
Nador + Driouch	Kart-Kareb-Bouarg	71
Figuig	Tikri-Tamlalt-Figuig	29
Total		338

Source : Agence du Bassin Hydraulique de Moulouya.

1-2-2 Les potentialités agricoles

Le secteur agricole est l'un des secteurs prometteurs de la région. En effet, la superficie agricole utile est estimée à 748 milles hectares au terme de la saison agricole 2007 - 2008, soit 8,3% de la superficie agricole utile nationale.

La superficie totale des terres irriguées est de l'ordre de 107mille hectares, soit 14,3% de la superficie totale des terres agricoles. L'irrigation moderne des terres est pratiquée au niveau des périmètres situés dans le bassin de la basse Moulouya. Les périmètres équipés s'élèvent à 76.100 hectares.

La partie nord, composée essentiellement de terres irriguées appartenant aux provinces de Berkane et Nador ; constitue la première zone agricole de la région avec un potentiel en produits agricoles, riche et varié. Elle fournit en effet les principales productions d'agrumes, de maraîchage et de fruits en plus des produits de l'élevage bovin qui connaissent un essor favorable. Les autres terres irriguées se trouvent dans les autres plaines de la région et à proximité de certaines agglomérations urbaines (Oujda, Taourirt...). Quant aux terres agricoles en Bour, elles s'étendent sur de vastes superficies dépassant les 635mille hectares.

L'Oriental occupe une bonne position en matière de production agricole notamment sur le plan des agrumes, des maraîchages, des olives et des produits de l'élevage d'ovins ; cette position sera renforcée davantage avec la réalisation en cours d'un grand pôle agro-alimentaire à Berkane. Celui-ci permettra à la région de moderniser et diversifier son agriculture et de mieux valoriser et commercialiser ses produits agricoles (viandes rouges, olives et huiles, nèfles, dattes, etc.)

Dans le domaine de l'élevage, la région à vocation pastorale, est connue pour la qualité de ses viandes grâce à l'existence d'une race locale célèbre (Bni Guil). L'élevage des ovins et des caprins est pratiqué sur une large superficie dominée par les steppes d'alfa, ce qui donne lieu à une importante production de viande et de cuir dont la mise en valeur est devenue impérative.

1-2-3 Les forêts

La région de l'Oriental dispose d'une forêt naturelle importante dont la superficie est estimée au terme de l'année 2008 à 2,5 millions d'hectares, soit environ 29% de la superficie totale des forêts nationales.

La nappe alfatière couvre l'essentiel de ces forêts naturelles, soit 2.2 millions d'hectares. Cependant la superficie reboisée constituée des essences résineuses et de feuillues naturelles ne représente que 9,4% de la superficie totale de la forêt dans la région.

Par ailleurs, il faut signaler que les forêts dans la région constituent une source précieuse de plantes aromatiques et médicinales telles que le romarin, la lavande, l'armoise, le thym et bien d'autres plantes. Cette filière requiert une attention particulière et un effort soutenu pour permettre à la population locale de valoriser les produits de la forêt par le biais de leur exploitation et transformation en produits commercialisables à forte valeur ajoutée (huiles essentielles, parfums, apiculture...).

1-2-4 Les mines

La région de l'Oriental est connue depuis longtemps par l'existence de multiples gisements miniers. En effet, sa contribution dans la production nationale a atteint des proportions importantes allant parfois jusqu'à 100% pour certains mines comme le charbon dont l'exploitation s'est arrêtée depuis 2001. Les autres minerais localisés dans la région sont le plomb, le zinc, l'argile smectique, l'argent et le fer.

Concernant la répartition spatiale des mines par province, le Nord de la région (l'ancienne province de Nador) est caractérisé par sa richesse en minerai d'argile smectique et de bentonique. La province de Jerada dispose également de minerais d'argent et de plomb, tandis que la province de Figuig est connue par la barytine, le plomb, le zinc et le fer.

La politique de valorisation des ressources minières a permis la réalisation de plusieurs unités industrielles dont les plus importantes : la Société Nationale de Sidérurgie de Nador, les anciens charbonnages du Maroc, la Centrale Thermique de Jerada et la Société des Fonderies de Plomb de Zellidja.

Aussi faut-il signaler la création depuis 1954 à Touissit dans la province de Jerada d'une Ecole Pratique des Mines, chargée de la formation des techniciens dans le domaine minier.

1-3 Les potentialités touristiques

1-3-1 La station balnéaire de Saïdia

La plage de Saïdia est située à l'extrême nord-est du Royaume au bord de la méditerranée. Son importance réside dans sa position géographique. Elle est proche de l'Europe et des pays maghrébins et se trouve à proximité de deux aéroports internationaux de la région: l'aéroport d'Oujda-Angad et celui d'El Aroui-Nador.

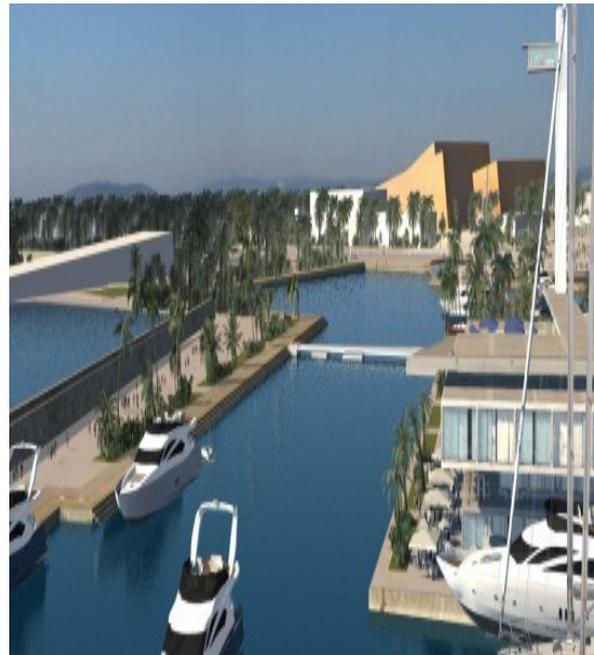


La plage de Saïdia est parmi les plages les moins polluées du pays et la plus grande avec plus de 15 Km de longueur. Sa station balnéaire dispose de campings, d'hôtels et d'unités d'hébergement touristiques.

Le nombre d'estivants pendant les mois de juillet et août est estimé à près de 250.000 visiteurs sachant que la population sédentaire de la ville de Saïdia ne dépasse pas les 4.000 habitants.

Depuis 1994, date de son ascension au statut de municipalité, Saïdia attire l'attention des investisseurs et des grands opérateurs dans le domaine touristique.

Le projet d'aménagement de la station balnéaire de Saïdia appelé « Méditerranania Saïdia » s'insère dans le cadre du Plan Azur engagé par le Maroc et visant à accueillir 10 millions de touristes à l'horizon 2010. Cette volonté s'est traduite en effet par la construction de plusieurs unités touristiques comprenant des hôtels de 5 étoiles, des villas, des unités résidentielles, d'un terrain de Golf et d'un port de plaisance. A terme la capacité d'accueil de la station devrait atteindre 30.000 lits.



1-3-2 Oasis de Figuig

Située en plein milieu du désert à l'extrême sud-est de la région, et non loin de la frontière avec l'Algérie ; l'oasis de Figuig est dotée de magnifiques paysages, constitués essentiellement de parcelles plantées en palmiers-dattiers et sillonnées par des ruisseaux d'eau de source. Cette cité authentique présente un patrimoine architectural et culturel exceptionnel : ksours, grandes murailles, remparts, tours de guets, mosquées, mausolées, chapelle...etc.

Etant le plus proche oasis africain de l'Europe, Figuig est prédestiné à devenir un pôle touristique de choix, notamment en matière de tourisme écologique et culturel. La réalisation de cet objectif ne pourrait se faire qu'à travers le désenclavement de cette ville par le renforcement des infrastructures de transport et de communication et la mise en place de structures d'accueil adéquates. La construction de l'aérodrome de Bouarfa, la remise en service du train de désert Oujda-Bouarfa et l'extension de la route reliant Oujda à Figuig constituent un prélude important dans cette voie.



1-3-3 Les sites historiques et écologiques

La région de l'Oriental offre de nombreux sites écologiques dont certains jouissent sur le plan historique et anthropologique d'une renommée internationale : l'embouchure de Moulouya, le mont de Gourougou, la chaîne de montagnes des Bni Znassen, la forêt de Tafoughalt traversée par l'oued de Zegzel, la grotte du chameau, la grotte des pigeons.

D'autres sites non moins importants sont à l'affiche. Il s'agit notamment des montagnes et des sources d'eau naturelles telles que : Ain Tafrant et Ain Isbilja dans la zone de Debdou (province de Taourirt),

La province de Jerada jouit également de potentialités diversifiées associant montagnes, oasis, hauts plateaux et forêts naturelles, comme le parc montagneux de Tousourine situé dans la commune de Laâouinate et connu pour sa faune et sa flore, le promenoir de Gafait avec ses cours d'eau et jardins, le parc de Ras Asfour et le parc biologique Chakhar et bien plus d'autres.

1-4 Le secteur des infrastructures de base

Le secteur du transport et de la logistique constitue un maillon essentiel du tissu économique de tout pays et région. La nature et la qualité des routes et des lignes ferroviaires ainsi que les équipements en aéroports et ports et leur répartition spatiale constituent un préalable à tout processus de développement économique et social.

1-4-1 Le réseau routier

Le réseau routier joue un rôle crucial dans le développement des activités économiques, l'installation et les mouvements des populations. De même, il est vital pour promouvoir les différents échanges aussi bien au sein de la région qu'avec les autres régions du pays.

Le réseau routier régional selon le type (en Km)
Au 31 décembre 2007

	Routes provinciales		Routes régionales		Routes nationales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues
Région	2.561	1.210	913	605	1.502	1.236
Pays	35.657	16.365	10.078	8.855	11.251	9.806
Région/Pays (%)	7,2	7,4	9,1	6,8	13,3	12,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007.

La région de l'Oriental dispose d'un réseau routier qui s'étend sur une longueur de 4.976 Km, soit 8,7% du total national. Les routes revêtues représentent 61,3% contre 56,2% seulement au niveau national. Les routes provinciales représentent 51,5% de l'ensemble du réseau régional alors que la part des routes nationales ne dépasse pas 30,2%.

Aussi, pour améliorer le réseau routier de la région et renforcer sa connexion avec les autres régions du Royaume, particulièrement dans le sens Nord et Ouest ; plusieurs projets routiers sont soit achevés, ou sont en cours de réalisation, à savoir : la rocade méditerranéenne reliant Saïdia à Tanger, déjà achevée sur son tronçon oriental, l'autoroute Fès-Oujda en cours et la double voie Oujda-Ahfir-Saïdia-Nador.

1-4-2 Le transport ferroviaire

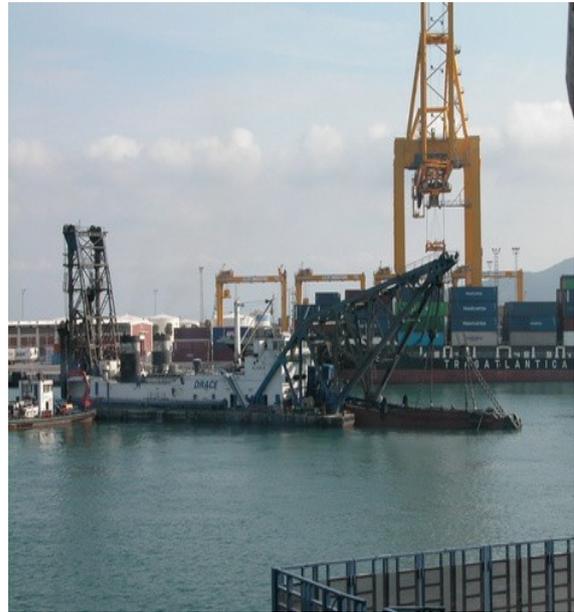
Le réseau ferroviaire de la région s'étend sur une longueur de 560 Km reliant l'Oriental avec les autres régions du Royaume et avec l'Algérie.

Il se compose de quatre principaux axes :

- La ligne Oujda-Casablanca (118 Km) ;
- La ligne Oujda-frontière algérienne (16 Km). Cette ligne est hors service depuis 1994 ;
- La ligne Oujda-Bouarfa (307 Km) ;
- La ligne Nador-Taourirt (117 km).

1-4-3 Le transport maritime

La région de l'Oriental dispose de deux ports sur la méditerranée : le port de Ras Kabdana destiné à la pêche et le port commercial de Nador. Ce dernier représente un véritable levier économique pour la région et constitue le deuxième port après celui de Tanger dans le transit des passagers au niveau national. Aussi faut-il signaler qu'en 2003 une nouvelle station pour le transport des voyageurs a été inaugurée. Elle est composée de deux parties : un complexe pour le transport des voyageurs et leurs véhicules (les car-ferries) et une gare maritime.



4-4 Le transport aérien

L'infrastructure aéroportuaire de la région est composée de deux aéroports :

L'aéroport Oujda-Angad : un aéroport international situé au Nord de la ville d'Oujda et qui s'étend sur une superficie de 540 ha. Il relie la ville d'Oujda et tout l'Oriental aux autres aéroports du Royaume et à plusieurs métropoles européennes.



Durant l'année 2008, cet aéroport a accueilli environ 370 mille passagers et il a été certifié ISO 9001 en mars 2007 pour la qualité des services rendus aux passagers, aux compagnies aériennes et aux autres usagers de la navigation aérienne.



Aussi, pour accompagner l'évolution du transport aérien, anticiper les prochains flux touristiques suite à la mise en service de la grande station balnéaire de Saïdia et améliorer davantage la qualité des prestations et services rendus aux différents usages ; un grand projet d'extension et de renouvellement de cet aéroport international a été lancé en 2008. Il consiste notamment en la construction d'une nouvelle aérogare comprenant un terminal, un bloc réservé aux équipements techniques et une tour de contrôle. Ce projet prévoit également l'extension du parking avions pour accueillir 15 avions, la construction d'une seconde piste d'atterrissage pour remédier aux différentes contraintes qui handicapaient auparavant le décollage normal des avions, ainsi que l'aménagement d'un nouveau parking pour voitures.

L'aéroport Nador Al Aroui : Cet aéroport a accueilli durant l'année 2008 près de 217 mille passagers. Il est équipé d'une aérogare et d'une piste d'atterrissage qui s'étendent sur 8.100 m², ainsi que de deux parkings pour avions et d'une station météorologique.



Ces infrastructures ont été renforcées dernièrement par la mise en service de l'aérodrome de Bouarfa dont le but principal est de désenclaver les zones sud de la région, notamment sur le plan touristique.

1-5 Les services

1-5-1 Le secteur de la santé

Le réseau hospitalier de la région est constitué de sept hôpitaux généraux : l'hôpital régional Farabi d'Oujda, l'hôpital Hassan II de Bouarfa, l'hôpital Derrak de Berkane, deux hôpitaux locaux à Nador et deux autres à Taourirt et Jerada. La région dispose également de deux hôpitaux spécialisés : un hôpital psychiatrique à Oujda et un hôpital régional d'oncologie à la commune rurale Sidi Moussa Lamhaya aux environs de la ville d'Oujda.

Ces infrastructures sanitaires seront renforcées très prochainement par un centre hospitalier universitaire (CHU) à Oujda qui est en cours de construction et dont l'objectif est de fournir aux habitants de la région des services de santé de haut niveau.

A côté de ces hôpitaux, la région dispose de nombreuses formations sanitaires publiques réparties comme suit : 27 dispensaires ruraux, 137 centres sanitaires dont 52 centres sanitaires urbains et 43 centres disposant des lits pour accouchement.

Pour ce qui est du secteur privé et selon les statistiques de la délégation de la santé relatives à l'année 2006, la région dispose de 13 cliniques, 359 cabinets médicaux, 570 pharmacies et 147 cabinets dentaires.

1-5-2 Le secteur de l'enseignement

La région de l'Oriental connaît actuellement un élargissement du réseau des établissements scolaires publics qui sont de l'ordre de 502 établissements de l'enseignement primaire, 107 établissements de l'enseignement secondaire collégial, 57 établissements de l'enseignement secondaire qualifié et ceci durant l'année scolaire 2008-2009.

Concernant l'enseignement supérieur, la région dispose de l'Université Mohammed Premier composée des écoles et des facultés suivantes :

- La faculté des lettres et des sciences humaines,
- La faculté des sciences juridiques, économiques et sociales,
- La faculté des sciences,
- La faculté de médecine et de pharmacie,
- La faculté multidisciplinaire de Nador,
- L'école supérieure de technologie (E.S.T),
- L'école nationale des sciences appliquées (E.N.S.A),
- L'école nationale de commerce et de gestion (E.N.C.G).

Il faut noter aussi que l'Université a introduit de nouvelles filières telles que les licences dans les domaines des ressources hydrauliques, l'industrie agro-alimentaire, le développement social, le management, etc..

Le secteur privé intervient également dans le domaine de l'enseignement supérieur à travers plusieurs établissements localisés dans la région. Ces derniers offrent une formation dans les filières suivantes : gestion, finance et comptabilité, banques et finance, hautes études en informatique, informatique et gestion, carrières de santé.

1-6 L'héritage culturel et urbanistique

Les monuments historiques : sont multiples dans la région à savoir: les kasbahs qui se trouvent dans les villes de Saïdia, Laayoune et Taourirt ainsi que les ksours de la ville de Figuig.

La ville d'Oujda jouit également d'un héritage urbanistique et d'un patrimoine culturel qui lui confère un rôle important en matière de développement du tourisme culturel. Son ancienne médina est séparée de la nouvelle ville par des murailles et des portails qui reflètent son histoire : « bab Sidi Abdel Wahhab », « bab Lakhmiss », « bab Al Gharbi » et la porte Sud qui conduit au kasbah et permet l'accès à l'ancien Etat-major français, à l'école « Sidi Ziane » et à la grande mosquée « Jamaâ Lakbir ». Ces deux derniers sites historiques sont parmi les plus importants de la ville et leur création remonte respectivement à 1907 et 1926.

La ville possède également des aires culturels et artistiques importants dont notamment la bibliothèque « Charif Al Idrissi » avec sa belle architecture andalouse, le palais «Dar Sabti » et le parc « Lalla Maryem ».

La musique Gharnati et le folklore oriental : connus dans la région depuis longtemps et constituent les modes musicaux les plus prisés dans la région notamment à Oujda où l'on organise chaque année au mois de juin le Festival International de la musique Gharnati d'origine andalouse.

2- Les contraintes du développement dans la région de l'Oriental

2-1 La rareté des ressources hydriques

La problématique de l'eau constitue un véritable défi face au développement durable de la région de l'Oriental. En effet, la croissance démographique et son corollaire, l'accroissement de la population urbaine ainsi que la consommation excessive d'eau par les secteurs économiques, notamment l'agriculture ; ont mis à rude épreuve les ressources de la région en eau douce. Cette situation est le résultat de nombreux facteurs structurels et conjoncturels :

- ✚ La région de l'Oriental s'inscrit presque entièrement dans un domaine bioclimatique aride et désertique. Les précipitations sont faibles et leur volume ne dépasse pas en moyenne 100 ml/an ;
- ✚ L'exploitation irrationnelle des eaux souterraines se répercute négativement sur les ressources hydriques de la région ;
- ✚ Les eaux de la basse Moulouya sont de plus en plus menacées par la pollution causée par les crues de pluie et l'érosion des sols ;
- ✚ La mauvaise répartition des eaux de la Moulouya entre les différents acteurs et secteurs socio-économiques et entre le bassin inférieur et supérieur de la Moulouya ;
- ✚ Les villes et les zones industrielles de l'Oriental ne disposent pas d'un réseau de stations de traitement des eaux usées en dépit de l'extrême urgence du problème hydrique.

2-2 Le secteur de l'agriculture et de la pêche maritime

2-2-1 L'activité agricole

Caractérisé par un dualisme agricole: le bour et l'irrigué, le secteur agricole n'est rentable de manière significative que dans les périmètres d'irrigation moderne où prospèrent l'arboriculture et les cultures industrielles. La culture des céréales est pratiquée essentiellement dans les terres en bour.

Il est à noter également que la majeure partie des terres de la région est constituée de vastes étendues pastorales de steppes d'alfa et d'armoïse.

Le secteur agricole souffre également d'une multitude d'insuffisances et de contraintes qui entravent son évolution, à savoir :

- Le morcellement de la propriété agricole l'empêche souvent d'être rentable ;

- L'extension urbaine et la spéculation sur les terres au détriment de la propriété agricole ;
- A l'exception des plaines de la basse Moulouya, l'activité agricole demeure tributaire de la pluie et des eaux souterraines, ce qui se répercute négativement sur la surface cultivée et sur la production d'une année à l'autre ;
- L'absence des technologies modernes et l'utilisation des méthodes traditionnelles par les petits agriculteurs entraînent des rendements faibles ;
- Multiplicité des structures foncières : à côté des terres Melk qui occupent 47% des terres agricoles cultivables, on trouve les terres collectives, les terres d'Etat, les terres des Guich... ;
- L'érosion des sols et la désertification entraînent un rétrécissement des terres cultivables et une détérioration des pâturages.

2-2-2 L'élevage

Le secteur de l'élevage occupe une place importante dans l'économie de la région. Cependant, ce secteur se trouve actuellement confronté à plusieurs problèmes naturels, réglementaires, ethniques et économiques qui empêchent son développement réel. En outre, les espaces pastoraux de la région sont de qualité médiocre et se détériorent d'une année à l'autre à cause de leur surexploitation.

A côté de cela, il est à signaler également que le régime foncier des parcours handicape toute politique économique d'aménagement entreprise par les autorités publiques dans ce domaine.

2-2-3 La pêche maritime

Le secteur de la pêche maritime connaît de nombreux problèmes liés d'une part aux spécificités de la mer méditerranéenne et à son niveau écologique, et d'autre part à la faiblesse des investissements et à la forte concurrence que connaît le secteur de la pêche au niveau régional.

Parmi les principales contraintes qui entravent le développement de ce secteur, on peut citer :

- La pénurie du potentiel en poissons dans la mer méditerranéenne à cause de la surexploitation et des effets nuisibles de la pollution ;
- Le sous-équipement des deux ports de Nador (Ras Kabdana et Bni Ansar) ;
- L'absence d'encadrement et le manque d'organisation en matière de production et de commercialisation.

2-3 Le secteur industriel

Dans le domaine industriel, et en vertu de la politique de régionalisation, la région de l'Oriental a connu des réalisations énormes dont notamment : le complexe sidérurgique de Nador, la sucrerie raffinée de Zaio, la cimenterie de Laâyoune ainsi qu'une multitude de petites et moyennes entreprises.

Cependant le tissu industriel dans la région reste peu développé pour plusieurs raisons dont les plus importantes sont :

- La concentration de l'activité industrielle dans la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador et le manque de diversification des filières ;
- La contrebande qui constitue un handicap pour le développement du tissu industriel : le ratio qualité/prix est souvent en faveur du produit étranger ;
- L'éloignement des centres d'approvisionnement et d'entretien, ce qui entraîne des coûts supplémentaires et incite les investisseurs à chercher des opportunités plus favorables dans d'autres régions ;
- La faiblesse de la demande régionale et l'éloignement de la région des autres débouchés ;
- Le manque de financement et des encouragements fiscaux et la faiblesse des infrastructures ;
- Les richesses minières de la région n'ont pas été exploitées de manière judicieuse pour en faire un véritable vecteur susceptible de dynamiser le secteur industriel au niveau régional.

2-4 Le foncier

La rareté d'un foncier mobilisable est parmi les problématiques majeures auxquelles est affronté le processus de développement dans la région de l'Oriental. Ceci porte préjudice et entrave la réalisation, à temps, de nombreux projets d'aménagement et de mise à niveau du territoire. Les grandes villes et leurs périphéries connaissent en effet une forte diminution de la réserve foncière mobilisable et une hausse en flèche des prix de l'immobilier pour plusieurs raisons dont notamment :

- La spéculation immobilière acharnée pendant les dernières années ;
- L'existence de régimes fonciers inappropriés pour la promotion économique et urbanistique de certaines zones ;
- Le statut khalifien très contraignant, des terrains dans la province de Nador est l'illustre exemple de cette inadéquation.

2-5 Le secteur touristique

A l'exception de la station balnéaire de Saïdia, mise en service depuis juin 2009 et qui constitue un levier fondamental du développement de l'économie régionale, le secteur touristique demeure encore peu développé dans la région. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation dont notamment l'éloignement, l'enclavement, la fermeture de la frontière avec l'Algérie, l'insuffisance des capacités d'accueil et un manque flagrant de marketing au profit de la région.

Le tourisme dans la région de l'Oriental s'est ainsi réduit longtemps à un tourisme pratiquement interne qui ne connaît un essor favorable que pendant la saison estivale grâce aux ressortissants marocains à l'étranger et les visiteurs provenant des autres régions du Royaume.

2-6 Les ressources financières

Les banques de la région sont réputées au niveau national par l'importance de leurs ressources financières constituées principalement des transferts et des placements effectués par les ressortissants marocains natifs de la région et résidant à l'étranger. En termes de volume des dépôts bancaires, la région se place dans le peloton de tête des régions au niveau national, après le Grand Casablanca et celle de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer.

Cependant, le gros lot de ces capitaux est transféré vers d'autres places financières du Royaume, en raison notamment de la faiblesse structurelle de la demande de crédits d'investissement, ainsi que la grande réticence des banques de la place à participer au financement des initiatives et des projets entrepris au niveau local.

2-7 Le phénomène de la contrebande

Bien que son volume s'est beaucoup rétréci pendant les dernières années suite aux grands efforts déployés par les pouvoirs publics (lutte anti-contrebande, ouverture de grandes surfaces commerciales, etc.), le phénomène de la contrebande continue de constituer un défi majeur pour l'économie de la région.

Selon une étude menée par la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services d'Oujda en 2003, le nombre de marchandises qui transitaient illégalement par les frontières avec l'Algérie ou provenaient de la ville occupée de Mélilia, aurait atteint un chiffre 422 marchandises. Les échanges découlant de cette activité génèreraient annuellement un chiffre d'affaire de six milliards de dirhams, soit l'équivalent du chiffre d'affaire de 1.200 petites et moyennes entreprises, ou encore des emplois à gagner de 32.400 postes (27 postes d'emploi en moyenne par entreprise).

Chapitre III
Situation économique et sociale dans la région de l'Oriental
Analyse de la situation actuelle

1- Les secteurs productifs

1-1 Agriculture

Le secteur de l'agriculture dans la région de l'Oriental est caractérisé par des disparités énormes entre le nord et le sud. En effet, le climat, la valeur agricole des terres et les moyens de production utilisés participent conjointement à la persistance de ce déséquilibre agricole.

L'élevage extensif des ovins et des caprins constitue l'activité agricole essentielle dans les hauts plateaux au sud de la région. A côté des activités pastorales, les habitants de cette zone s'adonnent, également et de façon limitée, à des cultures végétales, notamment les céréales, dans des petits périmètres irrigués ou en bour.

Toutefois, il est à signaler que ces cultures ne sont plus autorisées actuellement à cause de leurs effets néfastes sur l'environnement. Ces cultures provoquent en effet la désertification des espaces et la détérioration de la végétation naturelle, de l'alpha et de l'armoïse, aboutissant ainsi à l'appauvrissement des sols.

Au nord de la région, par contre, on trouve des cultures variées profitant d'un climat plus favorable et d'une infrastructure hydro agricole moderne. Il s'agit des cultures céréalières, maraîchères et des plantations fruitières. Les productions sont importantes notamment dans les plaines s'étendant sur les deux rives de la Moulouya et sur les abords de l'Oued Za dans la région de Taourirt, grâce au nouveau barrage Hassan II.

L'élevage intensif des bovins et ovins constitue également une activité non moins importante pour les agriculteurs de cette zone.

1-1-1 Structures foncières

Dans la basse Moulouya, les périmètres irrigués se répartissent selon les structures foncières suivantes :

- les plaines de Trifa : 52% des propriétés occupent seulement 5% du périmètre, alors que 7% des propriétés s'étendent sur 62% des terres agricoles,
- les plaines de Sabra : la répartition des groupes est plutôt proportionnée. On trouve en effet 47% des propriétés appartenant à la tranche 5 à 20 hectares,
- les plaines de Bouarg : prédominance des petites propriétés, notamment dans les zones de Messaoud et Nador où l'on trouve 76% des propriétés dont la superficie n'excède pas 5 hectares.

Dans la zone d'intervention des Directions Provinciales de l'Agriculture, les structures foncières se présentent ainsi :

- terres collectives : 50%
- terres Melk : 47%
- autres : 3%

A noter que ces structures foncières se rapportent aux terres agricoles cultivables.

1-1-2 Exploitation des terres

La superficie des terres agricoles dans la région de l'Oriental est estimée à 748.012 ha représentant 8,3% du total national. Cependant, seulement les deux tiers de cette superficie (67%) sont exploités au cours d'une saison agricole normale, le reste est mis en jachère.

L'irrigation des terres est pratiquée au niveau des périmètres situés dans le bassin de la basse Moulouya. Le total des périmètres équipés de divers moyens d'irrigation dans la région (Grande hydraulique et petite et moyenne hydraulique) se situe à 107.448 hectares.

Superficies et utilisation des terres agricoles dans la Région de l'Oriental
Campagne 2007 – 2008

Superficie en ha	Superficie en ha dans la zone l'O.R.M.V.A	Superficie en ha dans la zone DPA	Total
Superficie cultivable	183.000	565.012	748.012
- Irrigué	82.600	24.848	107.448
- Bour	100.400	540.164	640.564
Superficie des cultures	111.139	288.026	399.165
- Irrigué	39.397	10.436	49.833
- Bour	71.742	277.550	349.292
Superficie des plantations	38.163	57.516	95.679
- Irrigué	34.020	18.325	52.345
- Bour	4.143	39.191	43.334
Jachère	27.204	220.053	247.257
Superficie des pacages, forêts et incultes	2.179.045	4.273.950	6.452.995

Source : Annuaire Statistique Régional 2009.

La superficie des pacages, forêts et terres incultes constitue près de 90% des terres agricoles et 78% de la superficie totale de la région. Les principaux



produits agricoles dans la région sont les céréales, les légumineuses, les maraîchages, les cultures industrielles et les plantations fruitières.

Superficies et productions des cultures dans la Région
Campagne 2007- 2008

Type de cultures	Superficie en ha	Production en qx
Céréales	360.766	2.591.500
Légumineuses	1.845	11.795
Maraîchage	13.016	2.545.458
Culture S/A Serres	123	142.500
Culture industrielle	6.177	3.107.176
Culture fourragère	14.162	6.781.269
Cultures fruitières	96.396	3.806.424
Autres Cultures	233	78.280

Source : Annuaire statistique régional 2009.

↳ Les céréales

Au cours de la campagne agricole 2007-2008, la culture céréalière a occupé près de 361 mille hectares et a enregistré une production totale de près de 2,6 millions de quintaux. Elle est constituée du blé dur, du blé tendre, de l'orge, de l'avoine et du maïs.

L'orge est de loin la céréale la plus cultivée dans la région. En effet, la culture de l'orge a occupé 52% de la superficie destinée à la culture des céréales et la moitié de la production céréalière dans la région. Le blé tendre occupe la deuxième place avec 38% de la production suivi du blé dur avec 11%.

Production des Céréales dans la Région de l'Oriental
Compagne agricole : 2007-2008

	Blé dur	Blé tendre	Orge	Avoine	Mais	Total
Superficie en ha	48.577	122.736	186.526	2.421	506	360.766
Production en qx	290.403	979.488	1.292.899	21.710	7.000	2.591.500
Rendement en qx/ha						
Région	6	8	6,9	9	13,8	7,2
Pays	13,4	13,1	6,2	7,1	5,5	10

Source : Annuaire Statistique Régional 2009.

Le rendement des céréales au niveau de la région de l'Oriental a atteint 7,2 qx/ha durant la campagne agricole 2007-2008 contre seulement 4,3 qx/h au titre de la campagne précédente. Cependant il demeure faible par rapport à la moyenne nationale. Cette situation est due notamment aux conditions climatiques défavorables et à la qualité des terres cultivées (plus de 94% des terres réservées à la culture céréalière sont en bour).

↳ Plantations fruitières

Les agrumes demeurent les produits agricoles qui caractérisent fortement la région de l'Oriental au niveau national. Au cours de la saison 2007-2008, la production des agrumes dans la région a représenté 14.6% de la production nationale. Le gros lot des exploitations agrumicoles se situe dans la zone de la basse Moulouya notamment dans sa rive droite.

Evolution de la production des agrumes
dans la région de l'Oriental (en milliers de tonnes)

Campagne agricole	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Région	205	223	213	181,2
Pays	1.320	1.630	1.285	1.238
Région/pays (%)	15,5	13,7	16,5	14,6

Source : Annuaire statistique régional 2009.

D'autres espèces fruitières sont produites dans la région telles que l'olivier, le vignoble, l'amandier, le figuier et l'abricotier. Au cours de la campagne agricole 2007-2008, la production des olives a atteint 956.119 quintaux. La contribution de l'ancienne province de Nador est de 47% et la province de Taourirt de 35%. Les récoltes de vigne se sont réduites à 366.660 quintaux dont 66% sont effectuées à

Nador et 24% à Berkane. La production d'amandier vient en troisième position avec 152.246 quintaux.

Production des principales plantations fruitières
dans la région de l'oriental
Compagne 2007-2008

Plantation	Olivier	Figuier	Amandier	Abricotier	Néflier	Vigne
Oujda-Angad	24.000	3.220	85.900	300	-	16.520
Nador+Driouch	452.626	41.865	20.220	18.406	6.420	242.380
Berkane	71.530	4.600	9.640	120.860	69.700	89.500
Jerada	35.600	930	7.165	560	-	304
Figuig	39.733	180	3.570	1.110	-	-
Taourirt	333.230	5.000	5.140	11.010	400	17.956
Total	956.119	55.795	131.635	152.246	76.520	366.660

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

↳ Elevage

La région de l'Oriental occupe un rang très avancé dans le domaine de l'élevage. Les effectifs des ovins et des caprins représentent 14,9% et 11,2% respectivement du total national. Quant aux bovins, ils ne représentent que 3,3% du cheptel national.

A l'intérieur de la région, la province de Figuig occupe la première place en ce qui concerne l'élevage ovin avec un total de 794.600 têtes, soit 33,1% du cheptel régional. L'ancienne province de Nador vient en second lieu avec une part de 22,1%.

Effectif du cheptel dans la région de l'Oriental
selon les provinces et la préfecture
Saison 2007-2008

Province ou Préfecture	Bovins	Ovins	Caprins
Oujda-Angad	14.100	200.000	40.000
Nador+Driouch	28.500	530.000	50.000
Berkane	18.400	155.000	30.000
Jerada	10.500	360.000	120.000
Figuig	8.512	794.600	159.800
Taurirt	8.730	363.000	179.200
Région	88.742	2.402.600	579.000
Maroc	2.651.200	16.114.000	5.178.300
Région/Nation	3,3	14,9	11,2

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

Les abattoirs de la région ont disposé en 2008 de 663.422 têtes de bovins, ovins, caprins et camelins. Ils ont produit un total de 14.746 tonnes de viande constituée de 48% de viande bovine et 43% de viande ovine.

Abattages contrôlés dans la région en 2008

	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Nombre de têtes	39.603	485.234	138.333	252
Poids de viandes (en tonne)	7.062,2	6.387,6	1.265,1	31,2

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

En ce qui concerne la production laitière, elle s'est élevée à 80.697.200 litres au cours de la saison agricole 2007-2008 et ce grâce aux différents centres de collecte se trouvant dans la région.

Production laitière dans la Région de l'Oriental
2007-2008

Provinces et préfecture	Centres de collecte	Production en litres
Oujda-Angad	18	9.475.200
Nador+Driouch	9	32.100.000
Berkane	14	23.676.800
Jerada	5	7.056.000
Figuig	-	1.470.000
Taurirt	8	6.919.200
Total Région	54	80.697.200

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

Dans le domaine de l'apiculture, la région dispose d'un nombre considérable d'exploitations traditionnelles et modernes dont le nombre de ruches s'élève à 32.812.

La production totale de miel naturel s'est établie à 253.322 kg au cours de la saison agricole 2007-2008. Il convient de noter que la province de Taourirt dispose de plus grand nombre de ces ruches qui s'élève à 11.166 suivie de la province de Berkane avec 9.370 ruches.

Apiculture et production apicole
dans la Région de l'Oriental
2007-2008

Provinces et préfecture	Nombre de ruches			Production apicole (en kg)
	Exploitations traditionnelles	Exploitations modernes	Total	
Oujda-Angad	380	550	930	5.300
Nador+Driouch	2.974	5.692	8.666	51.000
Berkane	4.325	5.045	9.370	69.470
Jerada	280	600	880	5.080
Figuig	1.200	600	1.800	21.120
Taourirt	1.492	9.674	11.166	101.352
Région	10.651	22.161	32.812	253.322

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

1-2 Pêche maritime

Au cours de l'année 2009, la production halieutique au niveau de la région de l'Oriental a atteint 16.967 tonnes. Les produits de la pêche pélagique représentent 64% du total des produits de la pêche suivis des produits de poisson blanc avec 25%.

La valeur des produits de la pêche au terme de l'année 2009 est estimée à 153,6 millions de dirhams.

Produits de la pêche maritimes
dans la région de l'Oriental
Année 2009

Produits	Quantité (En kg)	Valeurs des produits (En dh)
Poisson blanc	4.173.273	41.589.352
Poisson pélagique	10.836.639	60.572.390
Crustacés	554.646	28.527.280
Céphalopodes	1.402.192	22.891.786
Total région	16.966.750	153.580.808

Source : Annuaire Statistique de la région de l'Oriental 2009.

1-3 Forêts

La région de l'Oriental dispose d'une forêt naturelle quasi totalement alfatière s'étendant sur une superficie de 2,48 millions d'hectares représentant 29% du total de la superficie forestière du Royaume.

La nappe alfatière de la région de l'Oriental représente 89% des forêts naturelles de la région et 67% environ du total de cette essence forestière au niveau national.

Les essences Résineuses naturelles et Feuillues naturelles s'étendent sur une superficie de 232.327 hectares, soit 9,4% de la superficie forestière totale de la région. Toutefois cette superficie ne couvre qu'une faible proportion de la superficie totale et connaît une dégradation d'une année à l'autre en raison de l'exploitation aléatoire de la population et surtout par les éleveurs de bétail, en plus des conditions naturelles sévères qui détériorent les sols.

Superficies des essences forestières naturelles
dans la région de l'Oriental
Année 2007

	Superficie en Ha
Essences résineuses naturelles	126.741
Feuillues naturelles	105.586
Matorral	37.957
Alfa	2.211.000
Autres	562
Total	2.481.846

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

1-4 Mines

Le territoire de la région de l'Oriental est connu par l'existence de multiples gisements miniers. L'exploitation minière concerne actuellement surtout les minerais de l'argile smectique, le plomb, la barytine, l'argent et le zinc.

Production minière dans la région de l'Oriental
Année 2008

	Production en tonnes	Région/Pays En %
Plomb	564	1,2
Figuig	564	-
Barytine	220.072	30,3
Figuig	220.072	-
Argiles smectiques	140.875	100
Nador	140.875	-
Zinc	3.341	2,1
Figuig	3.341	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

En 2008, les productions de plomb et de zinc n'ont constitué que de faibles proportions par rapport à la production nationale, soient respectivement 1,2% et 2,1%.

L'exploitation de minerai de la barytine est quasi totalement assurée par la Compagnie Marocaine des Barytes (COMABAR). En 2008, cette compagnie a produit 220.072 tonnes de barytine représentant 30,3% du total national.

La mine d'argile smectique située près de Zghanhane dans la province de Nador est l'unique en son genre dans le Royaume. Sa production s'est élevée à 140.875 tonnes en 2008 contre seulement 97.037 tonnes en 2007.

1-5 Energie

La région de l'Oriental produit une part importante d'énergie électrique grâce à la station thermique de Jerada et des deux usines hydrauliques relevant de la province de Nador.

Production d'électricité selon
les stations en 2009

Station	Production nette en million de Kwh	Production en %
Thermique (Jerada)	583	72,5
Solaire à cycle combiné intégré (Ain Bni Mather)	110	13,7
Hydraulique (Nador)	111	13,8
Total	804	100,0

Source: Annuaire Statistique Régional 2009.

En 2009, la production nette d'électricité dans la région a atteint 804 millions de kwh. La centrale thermique de Jerada a produit, à elle seule, 583 millions de kWh, soit près de 73% du total régional.

Concernant la consommation locale d'énergie électrique, elle a atteint près de 1.301 millions de kwh en 2009. Le nombre d'abonnés à l'office national d'électricité s'est élevé en 2009 à 478.935 abonnés.

Consommation d'électricité dans la région de l'Oriental
Année 2009

Province/ Préfecture	Consommation en million de Kwh		Nombre d'abonnés
	Basse et moyenne tension	Haute tension	
Oujda	310	239	135.330
Berkane	153		79.962
Jerada	42		19.500
Bouarfa	29		23.413
Taourirt	70		35.920
Nador+Driouch	458		184.810
Total	1062	239	478.935

Source: Annuaire Statistique Régional 2009.

1-6 Industrie

1-6-1 Situation du secteur de l'industrie dans la région

Grandeurs industrielles dans la région de l'Oriental en 2008

Valeurs en milliers de DH

Province	Nombre d'établissements	Effectif employés	Chiffre d'affaire	Production	Frais de personnel	Exportations	Investissements
Berkane	18	252	165.927	90.899	9.899	5.334	5.450
Jerada	5	379	871.950	861.152	36.249	829.808	21.417
Nador+ Driouch	172	3.761	6.137.373	5.957.653	216.776	99.987	221.896
Oujda- Angad	150	3.147	3.432.723	2.540.698	208.138	54.339	503.858
Taurirt	16	436	789.622	406.505	10.646	125.117	15.418
Total	361	7.975	11.397.595	9.856.907	481.708	1.114.585	768.039

Source : Annuaire statistique Régional 2009.

Le secteur industriel de la région de l'Oriental est composé de 361 établissements concentrés notamment dans la préfecture d'Oujda-Angad et l'ancienne province de Nador. En 2008, ces établissements ont offert 7.975 postes d'emploi permanents pour un total de salaires évalué à 482 millions de dh. Ces mêmes unités industrielles ont investi 768 millions de dirhams et exporté l'équivalent de 1.115 millions de dirhams en 2008, soit près de 11,3% de leur production totale.

Principaux indicateurs économiques des établissements
industriels de la région par grands secteurs
Année 2008

Valeurs en milliers de DH

Type d'industrie	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaire	Employés
Industries agro-alimentaires	116	1.819.856	2.472
Industries chimiques et para chimiques	123	2.789.315	2.851
Industries électriques et électroniques	5	106.964	136
Industries métalliques et mécaniques	98	6.511.515	1.861
Industries textiles et du cuir	19	169.945	655
Total	361	11.397.595	7.975

Source : Annuaire statistique Régional 2009.

Le tissu industriel de la région est constitué essentiellement des industries agro-alimentaires, chimiques et para chimiques et des industries métalliques et mécaniques. Les établissements de l'industrie chimique et para chimique sont les plus grands pourvoyeurs d'emploi avec 36% du total des emplois permanents, alors qu'en termes de chiffre d'affaire les industries métalliques et mécaniques se trouvent en tête avec 57% du total régional.

1-6-2 Les principales unités industrielles de la région

↳ La Sucrierie Raffinerie de l'Oriental : SUCRAFOR

Située dans la ville de Zaïo, cette unité possède une capacité de production de 35 milles tonnes de sucre granulé. En 2007, la SUCRAFOR a traité 240 mille tonnes de betterave et produit 36,6 mille tonnes de sucre blanc.

↳ La Coopérative Laitière du Maroc Oriental: COLAIMO

D'une capacité de traitement de 75 milles litres par jour, cette unité, située à Oujda, distribue ses produits à travers toute la région. La COLAIMO s'approvisionne en lait notamment dans les périmètres irrigués de la basse Moulouya.

A côté du lait pasteurisé, la COLAIMO produit les dérivés laitiers tels que le beurre, la crème fraîche, le yaourt ...etc. Il est à noter également que les produits de la COLAIMO deviennent de plus en plus compétitifs et sont vendus ainsi dans d'autres régions du pays.

↳ **Les minoteries:**

La région de l'Oriental dispose de 10 minoteries dont cinq d'entre elles se trouvent à Oujda et le reste à Berkane, Bni Nsar et Selouane. En 2008, ces établissements ont écrasé 228 milles tonnes de blé constitués totalement de blé tendre.

La consommation des produits du blé dans la région de l'Oriental est estimée à près de 163 milles tonnes, soit 71,5% des quantités écrasées. De même, les boulangeries de la région ont exploité près de 37,6 milles tonnes de farine en 2008.

↳ **Trituration des olives:**

Dans le domaine de la trituration des olives, la région de l'Oriental compte 15 unités dont 5 se trouvent à Oujda et 10 à Nador. Leur capacité totale de trituration est de 17.600 tonnes par an.

A côté de ces établissements, on trouve des mâasras traditionnelles spécialisées dans la production des huiles.

↳ **Production du ciment:**

La cimenterie de l'Oriental (HOLCIM) est située près de Layoune dans la province de Taourirt. Sa capacité de production est de 2,2 millions de tonnes de ciment par an.

La demande de ciment dans la région de l'Oriental est estimée à 1,1 million de tonnes représentant 7,9% de la consommation nationale en 2008.

1-6-3- Artisanat

En dépit des potentialités énormes dont dispose la région telles que la laine, le cuir, la céramique, les fibres végétales...etc, le secteur de l'artisanat demeure peu développé dans la région de l'Oriental et continue de souffrir d'une marginalisation flagrante.

En 2008, la région de l'Oriental disposait de 48 coopératives qui ont compté 816 adhérents.

Par ailleurs, la valeur d'exportation des produits artisanaux est évaluée à 823 milles de dirhams, soit une diminution importante de 41% par rapport à l'année précédente.

Il est à noter cependant que seulement 42 artisans ont bénéficié en 2008 des crédits alloués à ce secteur d'un montant global de 673 milles de dirhams.

1-7- Tourisme

1-7-1 L'offre touristique

La région de l'Oriental recèle d'importantes potentialités touristiques aussi variées que multiples. En effet, eu égard à sa position géographique et à la diversité de ses paysages (mer, montagnes, désert, oasis, sources thermales...), cette région allie, dans des espaces rapprochés, le tourisme balnéaire à ceux de montagne et du désert.

Etablissements classés selon les provinces
et la préfecture au 31/12/2009

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Résidences touristiques	Motels	Total
Oujda-Angad	6	7	6	1	1	0	0	21
Nador+Driouch	2	6	5	1	0	0	1	15
Berkane	2	2	3	1	1	1	0	10
Figuig	0	0	1	0	0	0	0	1
Jerada	1	0	0	0	0	0	0	1
Taourirt	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	11	15	15	3	2	1	1	48

Source : Annuaire Statistique Régional 2009.

La région de l'Oriental compte 48 établissements classés dont 21 se trouvent à Oujda Angad. Il est à noter que le nombre de ces établissements a connu une hausse de 4.3% par rapport à l'année précédente.

La capacité totale d'accueil de ces établissements a atteint 5.184 lits en 2009 enregistrant ainsi une hausse de 1.898 lits par rapport à l'année 2007, et ceci grâce à la nouvelle station balnéaire de Saïdia.

Capacité hôtelière selon les provinces
et la préfecture au 31/12/2009

Province/Préfecture	Etablissements	Chambres	Lits
Oujda-Angad	21	928	1.511
Nador+Driouch	15	490	834
Berkane	10	1475	2.816
Figuig	1	20	4
Jerada	1	7	19
Taurirt	0	0	0
Total	48	2.920	5.184

Source : Annuaire Statistique Régional 2009.

1-7-2 La demande touristique

La demande touristique au niveau de la région de l'Oriental est essentiellement interne. Le tourisme interne constitue en effet 78% du total du tourisme régional, contre 22% pour le tourisme international. Il est à signaler, par ailleurs, que le flux des touristes a progressé de 7% entre 2007 et 2008.

Répartition des arrivées dans les établissements
classés par type de tourisme en 2008

	Oujda Angad	Nador+ Driouch	Berkane	Figuig	Jerada	Total
Tourisme international	10.314	7.445	2.959	225	45	20.988
Tourisme interne	42.965	26.903	2.702	88	295	72.953
Total	53.279	34.348	5.661	313	340	93.941

Source : Annuaire statistique du Maroc 2009.

Les touristes étrangers visitant la région de l'Oriental ne constituent que 0,5% du total national, alors que ceux internes en constituent 4,6%.

Par ailleurs, il est à noter que l'activité touristique est très dissemblable à l'intérieur de la région. En effet, la préfecture d'Oujda Angad et l'ancienne province de Nador se sont emparées de 93,3% du total des touristes accueillis par la région en 2008.

Concernant les nuitées touristiques dans les établissements classés, elles ont atteint en 2009 un total de 319.660 nuitées enregistrant une hausse de 10% par rapport à l'année 2008. Les établissements de 3,4 et 5 étoiles ont accaparé la majeure partie de ces nuitées, soit 79%.

2 - Les secteurs sociaux

2-1 L'enseignement et la formation

Il est incontestable que l'enseignement joue un rôle principal dans le développement socio-économique des nations ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie des habitants et leur aptitude à se développer. Cette importance de l'enseignement s'est accrue aujourd'hui pour constituer un véritable tremplin pour l'édification d'une société de technologie et du savoir faire. Ce dernier constitue l'une des principales dimensions du concept du développement humain défini dans les publications des programmes des Nations Unies depuis 1990. A partir de cette date, le Maroc s'est assigné comme objectif le remaniement du système éducatif hérité du protectorat pour en faire un facteur réel et certain du développement du pays. C'est dans ce contexte que le Maroc a adopté les clauses suivantes :

- ∂ L'obligation de l'enseignement fondamental jusqu'à l'âge de 15ans ;
- ∂ La gratuité de l'enseignement ;
- ∂ L'instauration de systèmes de consolidation sociale des élèves ;
- ∂ L'adéquation enseignement-formation et emploi afin de répondre au mieux aux besoins du développement économique et social.

2-1-1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape primordiale dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, il permet aux enfants avant l'âge de scolarisation de s'adapter et d'apprendre les principes de base pour lire et écrire. Il permet également à l'enfant de développer ses capacités intellectuelles à l'aide de jeux éducatifs et de s'intégrer dans son environnement social et d'acquérir les compétences nécessaires pour sa réussite scolaire.

↳ Ecoles coraniques

Répartition des élèves et des encadreurs
selon les provinces et la préfecture

	Elèves				Educateurs	
	Total		Féminin		2007-2008	2008-2009
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009		
Berkane	1.888	251	858	50	93	-
Figuig	1.253	1.354	614	670	61	27
Jerada	1.885	1.862	906	919	103	95
Nador+Driouch	4.404	4.206	2.057	2.004	226	203
Oujda-Angad	-	6.646	-	3.161	-	418
Taourirt	1.047	1.158	505	540	45	45
Total	10.477	15.477	4.940	7.344	528	788

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007, 2008 et 2009.

Le tableau ci-dessus montre que l'effectif des élèves inscrits dans les écoles coraniques au titre de l'année scolaire 2008-2009 a atteint 15.477 enfants, enregistrant une hausse remarquable de 48% par rapport à 2007-2008. On observe également une hausse notable de l'effectif des encadreurs qui est passé de 528 à 788 au cours de la même période.

↳ Enseignement préscolaire moderne

Répartition des élèves et des classes
selon les provinces et la préfecture

Provinces et préfecture	Elèves			
	Total		Féminin	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	1.299	1.206	625	557
Figuig	288	182	131	76
Jerada	134	124	59	52
Nador+Driouch	1.703	2.989	767	1.440
Oujda Angad	2.611	5.156	1.216	2.416
Taourirt	986	1.546	483	702
Région	7.021	11.203	3.281	5.243

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007, 2008 et 2009.

L'effectif des élèves inscrits à l'enseignement préscolaire moderne est nettement inférieur à son homologue enregistré dans les établissements coraniques, avec un écart de l'ordre de 4274 élèves. Cependant, ce type d'enseignement n'a pas cessé d'évoluer d'une année à l'autre eu égard à l'effectif des élèves qui a enregistré une augmentation de 59,6% en 2008-2009.

2-1-2 Enseignement fondamental

↳ Enseignement primaire public

Des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de l'enseignement et à tous les niveaux scolaires en particulier au niveau primaire. Ceci a permis de réaliser des progrès notables comme en témoigne l'évolution de l'effectif des élèves et les taux de scolarisation. Aussi et dans le but de généraliser l'enseignement et de lutter contre les déperditions scolaires dans les deux milieux urbain et rural, le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures et a mis en œuvre des programmes visant l'encouragement à la scolarisation et l'élargissement du réseau des établissements scolaires ainsi que leur équipement pour accueillir les effectifs croissants des élèves.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, le nombre d'établissements scolaires dans la région de l'oriental a atteint 502 établissements dont 191 se trouvent à l'ancienne province de Nador et 104 à Oujda Angad. Le nombre d'écoles satellites a atteint 869 dont 99% sont localisées en milieu rural.

Etablissements selon le milieu, les provinces et préfecture
Année scolaire 2008-2009

	Urbain + Rural		Milieu rural	
	Total	Satellites	Total	Satellites
Berkane	69	94	35	94
Figuig	48	143	33	140
Jerada	34	80	14	79
Nador+Driouch	191	334	129	331
Oujda-Angad	104	62	20	61
Taourirt	56	156	31	154
Total	502	869	262	859

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

Concernant les classes utilisées, leur effectif a atteint 8.349 classes au titre de l'année scolaire 2008-2009 contre 6.195 une année auparavant, soit une hausse de 2154 classes. L'ancienne province de Nador vient en tête avec 36,8% suivie de la préfecture d'Oujda Angad avec 21,2% puis de la province de Berkane avec 13,9% (voir tableau ci-dessous).

Classes utilisées selon les provinces et la préfecture

	Urbain+rural		Milieu rural	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	859	1.160	457	579
Figuig	536	749	395	542
Jerada	462	610	224	289
Nador+Driouch	2.274	3.073	1.631	2.147
Oujda-Angad	1.342	1.773	300	387
Taourirt	722	984	431	512
Total	6.195	8.349	3.438	4.456

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008-2009

Pour ce qui est du corps enseignant, l'effectif des instituteurs a atteint 8.604 au titre de l'année scolaire 2008-2009, dont 36,5% exercent dans l'ancienne province de Nador et 21,6% dans la préfecture d'Oujda Angad. Les femmes représentent 47,7% de l'ensemble des instituteurs exerçant dans la région et cette part diffère d'une province à l'autre: elle est de 35,2% dans l'ancienne province de Nador, 29,9% à Oujda Angad, 11% à Figuig et 10,9% à Berkane.

Selon le milieu, 51,6% du personnel enseignant dans la région exercent dans le milieu rural, soit un effectif de 4.437 instituteurs dont 1.651 femmes.

Personnel enseignant selon le sexe,
le milieu, les provinces et la préfecture (2008/2009)

	Urbain+ Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	1.163	446	575	114
Figuig	764	450	531	342
Jerada	667	202	304	56
Nador+Driouch	3.139	1.445	2.139	917
Oujda-Angad	1.861	1.228	380	117
Taourirt	1.010	333	508	105
Total	8.604	4.104	4.437	1.651

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public est passé de 220.632 au titre de l'année scolaire 2007-2008 à 214.362 au titre de l'année scolaire 2008-2009, enregistrant une baisse de 2,8%. Il est à signaler également que 53,6% du total des élèves se trouvent en milieu urbain de la région.

Répartition des élèves selon le milieu,
le sexe, les provinces et la préfecture

	Urbain		Rural		Total	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	17.945	17.144	12.228	11.797	30.173	28.941
Figuig	5.166	5.220	9.736	10.044	14.902	15.264
Jerada	8.231	7.866	5.034	5.190	13.265	13.056
Nador+Driouch	29.451	28.090	57.990	56.195	87.441	84.285
Oujda-Angad	42.258	40.404	7.320	7.238	49.578	47.642
Taurirt	16.937	16.247	8.336	8.927	25.273	25.174
Total	119.988	114.971	100.644	99.391	220.632	214.362

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009.

Concernant les nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2008-2009, leur effectif a atteint 31.284 élèves contre 32.591 en 2007-2008, soit une baisse de 4%. En milieu rural, leur effectif a connu une hausse de 2,5%.

Nouveaux inscrits en 1^{ère} année
selon le sexe, le milieu, les provinces et la préfecture

	Urbain + Rural		Milieu Rural	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	4.314	4.033	1.746	1.701
Figuig	2.239	2.451	1.545	1.827
Jerada	2.050	1.944	845	890
Nador+Driouch	12.558	11.952	8.250	8.138
Oujda-Angad	7.515	6.627	1.322	1.141
Taurirt	3.915	4.277	1.410	1.798
Total	32.591	31.284	15.118	15.495

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

↳ Enseignement Primaire Privé

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire privé a atteint 17.566 durant l'année scolaire 2008-2009 contre 15.394 l'année précédente, soit une hausse significative de 14,1%. La part des filles dans le total des élèves est de 46,7%.

Evolution de l'effectif des élèves inscrits dans le secteur privé
Selon le sexe, les provinces et la préfecture

	Total		Féminin	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	1.861	2.205	847	1.001
Figuig	260	323	113	149
Jerada	253	300	114	131
Nador+Driouch	3.709	4.461	1.697	2.055
Oujda-Angad	8.667	9.559	4.096	4.532
Taurirt	644	718	283	332
Total	15.394	17.566	7.150	8.200

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008-2009

2-1-3 Enseignement secondaire

↳ Enseignement secondaire collégial public

Durant l'année scolaire 2008-2009, le nombre d'établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 107 établissements dont 64,5% sont localisés en milieu urbain. En ce qui concerne les salles utilisées, leur effectif est de 1.914 salles, accusant une baisse de 6,6% par rapport à l'année scolaire précédente.

Etablissements, salles et équipements
dans la région de l'Oriental

Equipements	2007-2008			2008-2009		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Etablissements	66	37	103	69	38	107
Annexes	0	1	1	0	2	2
Salles Utilisées	1.529	521	2.050	1454	460	1.914
Classes	1.925	583	2.508	1949	566	2.515
Etablissements disposant de laboratoires	58	32	90	ND	ND	ND
Etablissements disposant de bibliothèques	66	37	103	ND	ND	ND
Etablissements disposant de terrains de sport	66	37	103	ND	ND	ND

Source: Monographie de la région de l'Oriental 2007-2008
(Académie Régionale de l'Education et de Formation de la région de l'Oriental)
(Annuaire statistique du Maroc 2009)

L'effectif du corps enseignant dans ce cycle, a atteint 3.853 dont 38,3% sont des femmes et ce durant l'année scolaire 2008-2009. Un effectif de 814 professeurs exercent en milieu rural dont 293 sont de sexe féminin. Plus du tiers du personnel enseignant exercent dans la préfecture d'Oujda Angad suivie de l'ancienne province de Nador avec une part de 26,8%.

Personnel enseignant selon le milieu,
le sexe, les provinces et la préfecture
Année scolaire 2008-2009

	Urbain + Rural		Milieu rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	591	175	147	41
Figuig	226	68	77	30
Jerada	306	90	71	20
Nador+Driouch	1.033	384	475	181
Oujda-Angad	1.337	634	23	13
Taurirt	360	125	21	8
Total	3.853	1.476	814	293

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

Quant aux élèves qui ont poursuivi leur enseignement secondaire collégial public au cours de l'année 2008-2009, leur effectif s'est élevé à 82.554 dont 22% sont en milieu rural. Au cours de la même année scolaire, la part des filles a atteint 43,9% de l'ensemble des élèves dans la région.

Selon les provinces, la préfecture d'Oujda Angad se trouve en tête avec 31,5% du total des élèves, suivie de l'ancienne province de Nador avec 31,1%.

Elèves selon le sexe, le milieu,
les provinces et la préfecture
Année scolaire 2008-2009

Provinces ou préfecture	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	12.097	5.339	2.328	885
Figuig	4.842	2.202	2.325	949
Jerada	5.022	2.198	696	273
Nador+Driouch	25.678	10.390	12.173	4.566
Oujda-Angad	26.012	12.433	234	85
Taurirt	8.903	3.701	402	125
Total	82.554	36.263	18.158	6.883

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

↳ Enseignement secondaire collégial privé

Répartition des élèves selon le sexe,
les provinces et la préfecture

	Total		Féminin	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Berkane	330	423	141	188
Nador+Driouch	557	594	273	291
Oujda Angad	1 185	1.373	515	642
Total	2.072	2.390	929	1.121

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008-2009

Le secteur privé demeure encore faible par rapport au secteur public. En effet, seulement 2.390 élèves y sont inscrits au titre de l'année scolaire 2008-2009. Toutefois, cet effectif a connu une hausse de 15,3% en comparaison avec l'année précédente.

↳ Enseignement secondaire qualifiant public

La région de l'Oriental dispose de 57 lycées au titre de l'année scolaire 2008-2009 dont 12 se trouvent en milieu rural et 35 parmi eux sont localisés dans l'ancienne province de Nador et la préfecture d'Oujda Angad. Le nombre de salles utilisées a atteint 1.203 enregistrant ainsi une légère baisse de 2,8% par rapport à l'année scolaire précédente.

Etablissements, classes, salles et professeurs
dans la région de l'Oriental

Année scolaire	2007-2008	2008-2009
Nombre d'Elèves	41.403	46.161
dont féminin	20.402	23.041
Nombre d'Etablissements	57	57
dont rural	12	12
Nombre de classes	1.238	1.342
Nombre de salles utilisées	1.238	1.203
Personnel enseignant	2.619	2.645
dont féminin	635	758

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008 et 2009.

Au titre de l'année scolaire 2008-2009, l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant s'est élevé à 46.161 élèves enregistrant une hausse de 11,5% par rapport à l'année scolaire précédente. Les filles constituent 49,9% de l'ensemble des élèves et leur effectif a connu une hausse de 12,9% par rapport à l'année précédente. De même, l'effectif du personnel enseignant a enregistré une hausse de 1% par rapport à l'année précédente en passant de 2.619 à 2.645 enseignants dont 758 sont des femmes.

↳ Enseignement secondaire qualifiant privé

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, l'effectif des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant privé dans la région de l'Oriental s'est établi à 452 élèves, soit une hausse de 39,5% par rapport à l'année scolaire 2007-2008. La province de Berkane se trouve en tête en termes d'effectif des élèves avec 48,2% suivie de la préfecture d'Oujda Angad avec 37,6%, puis l'ancienne province de Nador avec 14,2%.

Répartition des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire qualifiant privé

Provinces ou Préfecture	2007-2008		2008-2009	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Berkane	187	75	218	79
Jerada	23	5	-	
Nador+Driouch	77	33	64	19
Oujda-Angad	37	20	170	84
Total	324	133	452	182

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008 et 2009.

2-1-4 Indicateurs de scolarisation

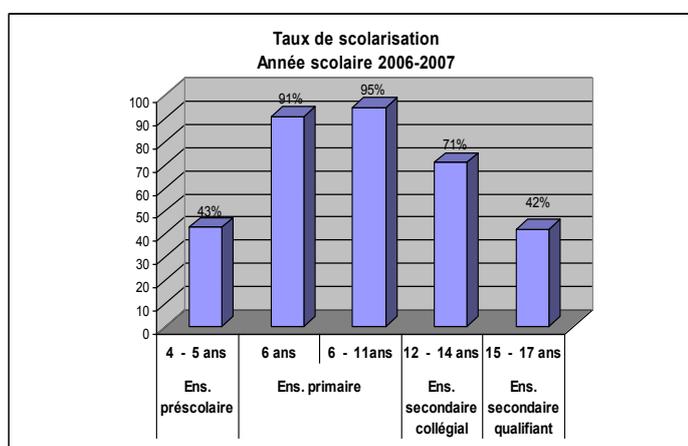
↳ Taux de scolarisation

Taux de scolarisation pour l'année scolaire
2006-2007 dans la région de l'Oriental

	Groupes d'âges	Taux de scolarisation
Enseignement préscolaire	4 - 5 ans	43%
Enseignement primaire	6 ans	91%
	6 - 11ans	95%
Enseignement secondaire collégial	12 - 14 ans	71%
Enseignement secondaire qualifiant	15 - 17 ans	42%

Source: Académie Régionale de l'Education et de la Formation.

A travers le tableau ci-dessus on relève que les taux de scolarisation⁵ diffèrent selon les groupes d'âge. Ainsi, pour les niveaux primaire et secondaire collégial, ce taux est nettement élevé, alors que pour l'enseignement préscolaire et secondaire qualifiant, ce taux demeure relativement faible et ne dépasse pas 43%.



↳ Taux d'efficacité

D'après les données figurant dans le tableau ci-dessous, on remarque que durant l'année scolaire 2006-2007, le taux moyen d'élèves par classe a atteint 35 élèves dans les niveaux secondaire collégial et secondaire qualifiant et 27 dans le primaire et que le taux d'usage des salles a dépassé 90% pour tous les niveaux alors

⁵ Le taux de scolarisation est la proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

que le nombre moyen d'élèves par salle dans le primaire a atteint 38 élèves, 44 dans le secondaire collégial et 35 dans le secondaire qualifiant.

Indicateurs d'efficacité selon les niveaux scolaires
2006/2007

Enseignement	primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant
Nombre d'élèves/classe	27	35	35
Nombre d'élèves/enseignant	28,5	20,5	15,6
Nombre d'élèves/fonctionnaire administratif	408	114	65,5
Nombre d'élèves/agent de service	541	246	152
Nombre d'élèves/salle de cours	37,8	44	35
Taux d'utilisation des salles de cours (%)	92,4	94,9	92,9

Source: Académie Régionale de l'Education et de la Formation.

2-1-5 Enseignement supérieur

L'effectif des étudiants inscrits à l'université Mohammed 1^{er} d'Oujda durant l'année universitaire 2008-2009 a atteint 23.568 étudiants contre 19.652 au cours de l'année précédente. D'autre part 34,2% de ces étudiants poursuivent leurs études à la faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, 25,8% à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 16,8% à la Faculté Polydisciplinaire de Nador et 14,6% à la Faculté des Sciences.

Concernant le corps enseignant permanent à l'université Mohammed 1^{er} pour l'année universitaire 2008-2009, il est constitué de 619 enseignants dont 90 sont des femmes. L'effectif des professeurs de l'enseignement supérieur et les professeurs assistants représentent successivement 54,3% et 39,3% de l'ensemble du personnel enseignant.

Etudiants par faculté et école

Etablissements	2007-2008	2008-2009
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	5.688	6.091
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et sociales	6.650	8.071
Faculté des Sciences	2.755	3.440
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	395	517
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Al Hoceima	-	59
Faculté de Médecine et de Pharmacie	-	206
Ecole Supérieure de Technologie	807	794
Ecole Nationale de commerce et de Gestion Oujda	391	418
Faculté Polydisciplinaire Nador	2.966	3.972
Université Mohammed 1 ^{er} -Oujda	19.652	23.568

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008-2009

2-1-6 Formation professionnelle et formation des cadres

↳ Formation professionnelle

La formation professionnelle revêt une importance fondamentale dans la mesure où elle permet de fournir aux entreprises les compétences et la main d'œuvre qualifiées dans le but d'améliorer leurs capacités productives et leurs concurrences. Elle constitue également le moyen le plus approprié pour qualifier et faciliter l'intégration des jeunes dans la vie active.

Aussi faut-il signaler que l'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

Effectifs en formation selon le niveau,
les provinces et la préfecture
Secteur public (2008-2009)

	Spécialisation (S)	Qualification (Q)	Technicien (T)	Technicien spécialisé (TS)	Total
Berkane	181	508	725	373	1.787
Figuig	80	234	113	32	459
Jerada	168	281	141	-	590
Nador+Driouch	761	778	353	480	2.372
Oujda-Angad	917	1.420	2.193	1.358	5.888
Taourirt	62	263	84	-	409
Total	2.169	3.484	3.609	2.243	11.505

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009.

L'effectif des stagiaires a atteint 11.505 au titre de l'année scolaire 2008-2009 dont 31,4% sont inscrits dans le niveau de technicien et 30,3% dans le niveau de qualification.

Selon les provinces, la préfecture d'Oujda Angad occupe la 1^{ère} place avec 51,2% de l'ensemble des stagiaires suivie de l'ancienne province de Nador avec 20,6% et la province de Berkane avec 15,5%.

Effectif des stagiaires selon le niveau (public+privé)
2008-2009

	Secteur	Total	Filles
Spécialisation	public + privé	3.429	775
	dont privé	1.260	591
Qualification	public + privé	4.093	1.099
	dont privé	609	468
Technicien	public + privé	4.372	1.842
	dont privé	763	431
Technicien spécialisé	public + privé	3.033	1.365
	dont privé	790	381

Source: Annuaire statistique du Maroc 2009

↳ Formation des cadres

Effectifs des stagiaires selon les Centres de Formation
des Professeurs du Primaire (2007-2008)

Province ou préfecture	Effectif
Nador	42
Oujda Angad	66
Total	108

Source: Annuaire statistique du Maroc 2008

La région de l'Oriental dispose de deux Centres de Formation des Professeurs du Primaire. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, l'effectif des stagiaires dans ces deux centres a atteint 108 stagiaires dont 66 relèvent du centre d'Oujda Angad et 42 du centre de Nador.

2-2- La santé

2-2-1 Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructures sanitaires, la région de l'Oriental dispose de 160 formations sanitaires dont 7 hôpitaux généraux et 2 hôpitaux spécialisés. Le nombre de lits dans les hôpitaux s'élève à 1.578 lits dont 91,4% se trouvent dans les hôpitaux généraux. Concernant les centres de santé et dispensaire, leur nombre s'élève à 151 établissements dont 112 sont localisés en milieu rural.

La répartition des infrastructures sanitaires
dans la région de l'Oriental en 2008

	Centre de santé urbain(1)	Centre de santé urbain	Hôpitaux		Dispensaire rural	Centre de santé rural	
			généraux	spécialisés		Communal	C.A.L.A
Berkane	2	6	1	-	2	7	3
Figuig	1	3	1	-	8	5	5
Jerada	2	5	1	-	2	7	3
Nador+Driouch	2	6	2	-	9	24	17
Oujda-Angad	5	14	1	2	2	7	1
Taourirt	1	5	1	-	4	5	1
Total	13	39	7	2	27	55	30

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2009.

(1) Avec lit pour accouchement

C.L.C.A : Centre de santé rural communal avec lits pour accouchement.

Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics
dans la région de l'Oriental en 2008

	Hôpitaux		
	généraux	spécialisés	Total
Berkane	136	-	136
Figuig	120	-	120
Jerada	45	-	45
Nador+Driouch	461	-	461
Oujda-Angad	632	135	767
Taourirt	49	-	49
Total	1443	135	1578

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2009

2-2-2- Encadrement médical et paramédical

Corps médical et paramédical Année 2008

	Médecin		Personnel paramédical public		
	Public	Privé	Adjoints de santé brevetés	Adjoints de santé diplômés d'Etat	Adjoints de santé diplômés d'Etat spécialisés
Berkane	72	77	68	0	165
Figuig	41	5	28	0	103
Jerada	50	7	32	0	109
Nador+Driouch	114	158	169	1	288
Oujda-Angad	152	197	252	1	539
Taurirt	38	20	23	0	107
Total	467	464	572	2	1.311

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2009.

L'encadrement médical public est assuré, au niveau de la région de l'Oriental, par 467 médecins dont 266, soit 57%, exercent à la préfecture d'Oujda Angad et à l'ancienne province de Nador vu l'importance de leur population.

Pour ce qui est du secteur privé, la région de l'Oriental compte 464 médecins, soit 5,6% du total national. La préfecture d'Oujda Angad et l'ancienne province de Nador se trouvent encore une fois mieux encadrées avec 77% du total des médecins exerçant au privé.

Selon les statistiques de 2008, le corps paramédical public de la région de l'Oriental est constitué de 1885 adjoints de santé dont 70% sont des Diplômés d'Etat Spécialisés.

L'encadrement paramédical dans la préfecture d'Oujda Angad est nettement plus avancé par rapport aux autres provinces de la région. Elle dispose, en effet, de 792 adjoints de santé représentant 42% du total enregistré pour toute la région.

Concernant les statistiques sanitaires, on a dénombré 258.006 journées d'hospitalisation pour 78.905 entrées dans les formations sanitaires publiques de la

région. La durée moyenne de séjour⁶ se situe alors à 3 jours par malade et le taux d'occupation moyen⁷ des lits à 53%.

	Statistiques sanitaires	
	2007	2008
Nombre d'entrées	70.704	78.905
Journées d'hospitalisation	245.805	258.006
Durée moyenne de séjour	3,5	3
Taux de rotation ⁸	49	57
Taux moyen d'occupation	54,5	53,2

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2008 et 2009.

2-3 L'emploi

2-3-1 Taux d'activité

Taux d'activité (en %) de la population âgée
De 15 ans et plus selon le sexe et le milieu

Sexe	Milieu urbain		Milieu rural		Total	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Masculin	75,4	75,8	84,3	83,5	78,7	78,6
Féminin	12,0	10,1	16,2	13,9	13,5	11,4
Total	43,0	42,1	49,7	48,2	45,4	44,3

Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2008 et 2009.

Le taux d'activité dans la région de l'Oriental a atteint 44,3% en 2009 contre 45,4% en 2008.

En milieu rural, le taux d'activité est nettement supérieur à celui enregistré en milieu urbain. L'écart est de 6,1 points. Cependant, le taux d'activité en milieu urbain de la région a connu une baisse de 0,9 points entre 2008 et 2009 contre une baisse de 1,5 point en milieu rural.

⁶ C'est le nombre moyen de journées d'hospitalisation que la malade passe dans un établissement hospitalier.

⁷ Indique le degré d'utilisation des lits disponible pendant une période (T), il est exprimé en %.

⁸ C'est la durée moyenne (mesurée en jours) qu'un lit d'hôpital reste inoccupé entre une succession de personnes hospitalisées.

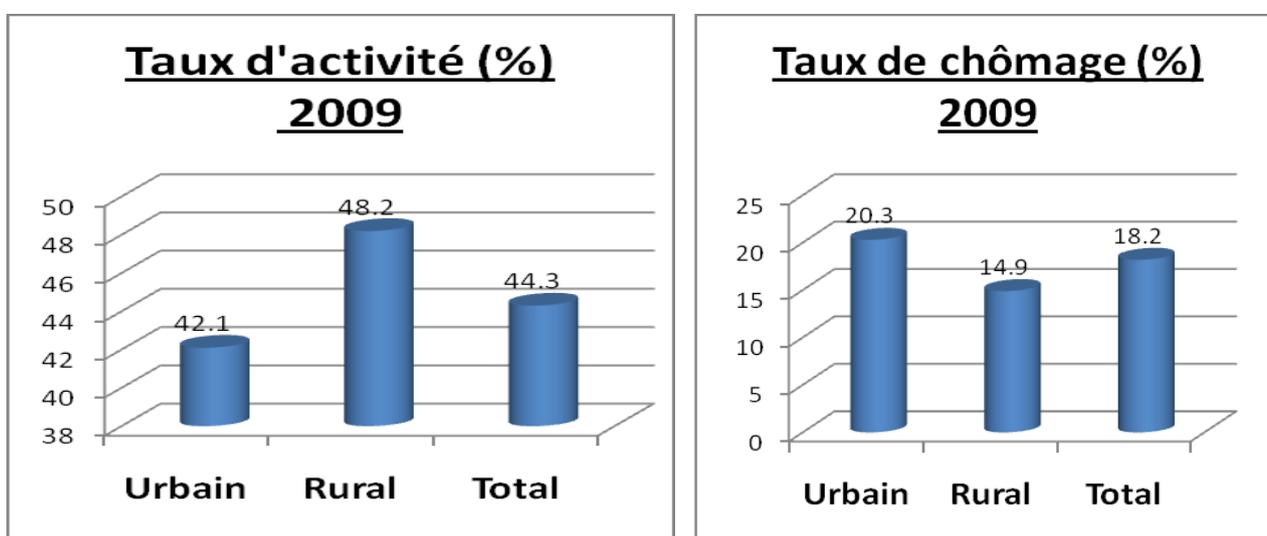
2-3-2 Taux de chômage

Le taux de chômage selon le milieu de résidence

	2008	2009
Milieu urbain	22,3	20,3
Milieu rural	16,3	14,9
Total	20,0	18,2

Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2008 et 2009.

Le taux de chômage dans la région de l’Oriental est estimé à 18,2% en 2009 contre 20% en 2008. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage s’est établi à 20,3% dans les villes contre 14,9% seulement dans le rural.



2-3-3 La population active occupée selon le secteur d'activité

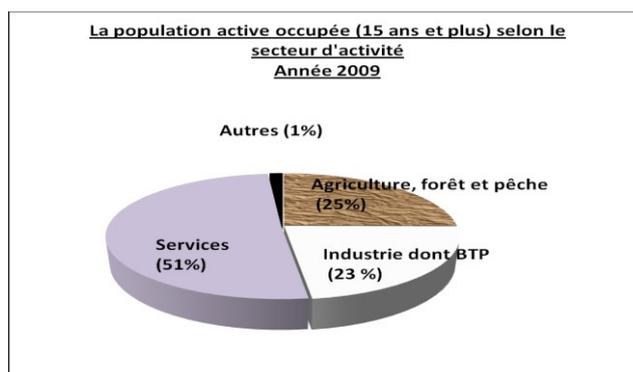
Population active occupée (15 ans et plus)
selon le secteur d'activité et le milieu
Année 2009

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Agriculture, forêt et pêche	17.058	121.346	138.404
Industrie (dont BTP)	89089	36.294	125.383
Services	217.587	61.902	279.489
Autre	3.595	4.269	7.864
Total	327.329	223.811	551.140

Source : Direction de la Statistique, Enquête Emploi 2009.

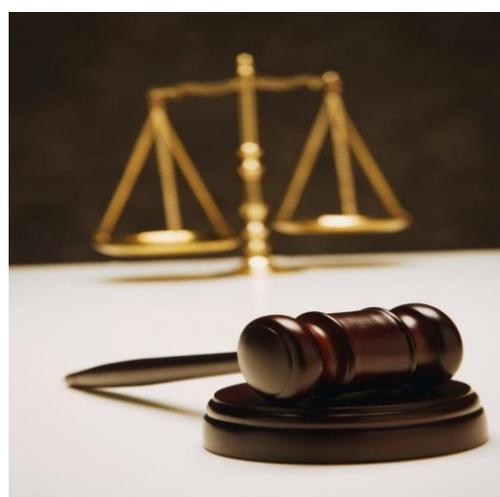
L’analyse du tableau ci-dessus montre que le secteur des services fourni un emploi à 51% de la population active occupée dans la région de l’Oriental. En second rang vient le secteur agricole avec 25% suivi du secteur de l’industrie,

bâtiment et travaux publics avec 22,7%. Il est à signaler que ces proportions diffèrent d'un milieu à l'autre. En effet, plus de la moitié de la population active occupée en milieu rural travaillent dans le secteur agricole (54,2%) alors que les deux tiers de la population active occupée en milieu urbain travaillent dans le secteur des services (66,5%).



2-4 Justice

Le secteur de la justice revêt une grande importance pour l'Etat qui ne cesse de prendre les mesures nécessaires pour son organisation et son harmonisation avec la croissance démographique rapide et l'évolution des transactions civiles et commerciales ainsi que les relations professionnelles d'une part et pour rapprocher la justice aux justiciables et répondre aux besoins croissants du développement économique et social d'autre part



La région de l'Oriental dispose des infrastructures judiciaires suivantes :

- * 4 tribunaux de première instance (Oujda, Nador, Berkane et Bouarfa) ;
- * 2 cours d'appel (Oujda et Nador) ;
- * 1 tribunal Administratif (Oujda) ;
- * 1 tribunal commercial (Oujda).

Répartition des tribunaux selon
la catégorie, la préfecture et les provinces

Catégorie	Oujda Angad	Nador	Figuig	Berkane	Région
Tribunal 1 ^{ère} instance	1	1	1	1	4
Tribunal d'appel	1	1	0	0	2
Tribunal administratif	1	0	0	0	1
Tribunal commercial	1	0	0	0	1
Total	4	2	1	1	8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008.

↳ **Activité des cours d'appel**

	Nombre d'affaires en 2008		
	Civil	Pénal	Total
Enregistrées	3.397	13.373	16.770
Jugées	3.451	12.913	16.364
En instance	2.925	8.871	11.796

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

Au cours de l'année 2008, le nombre d'affaires enregistrées dans les deux cours d'appel de la région s'est établi à 16.770 affaires dont 80% sont d'ordre pénal. Les deux cours ont également jugé 16.364 affaires et mis 11.796 affaires en instance.

↳ **Activités des tribunaux de première instance**

Activités des tribunaux de première instance
Année 2008

Type d'affaires	Civil	Pénal	Total
Enregistrées	54.359	52.987	107.346
jugées	44.099	53.595	97.694
En instance	32.036	29.255	61.291
Total	130.494	135.837	266.331

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

Au cours de l'année 2008, les activités des tribunaux de première instance de la région de l'Oriental ont concerné 266.331 affaires dont 51% sont des affaires pénales. Les affaires enregistrées ont constitué 40% du total des affaires, celles jugées 37% et le reste est en instance.

↳ **Activités des tribunaux des arrondissements et des centres judiciaires**

Le nombre d'affaires jugées dans ces établissements a atteint 24.005 affaires en 2008 dont 9.613 sont des affaires pénales. Les affaires enregistrées se sont élevées à 24.822 alors que celles en instance se sont établies à 8.838 affaires.

	Nombres d'affaires en 2008		
	Civiles	Pénales	Total
Enregistrées	15.592	9.230	24.822
jugées	14.392	9.613	24.005
En instance	4.966	3.872	8.838
Total	34.950	22.715	57.665

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

2-5 Jeunesse, sport et loisirs

Le secteur de la jeunesse, du sport et des loisirs joue un rôle fondamental dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'animation socioculturelle et sportive par le biais des établissements qui lui sont rattachés, tels que les maisons des jeunes, les foyers féminins, les jardins d'enfants et les installations sportives.



2-5-1 Installations sportives

Installation sportives dans la région de l'Oriental
Année 2008

Installations sportives	Foot-Ball	Basket Ball	Hand Ball	Volley Ball	Rugby	Athlétisme	Piscine	Salle de sport	Total
Total	44	13	5	12	1	9	4	8	96

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

La région de l'Oriental dispose de 96 installations sportives dont 44 concernent le foot-ball, 13 terrains de basket-ball, 12 terrains de volley-ball, 5 terrains de hand-ball et un seul terrain de rugby à Oujda Angad. Elle dispose également de 9 terrains d'athlétisme, 4 piscines et 8 salles de sport.

2-5-2 Activités culturelles et loisirs

↳ Foyers féminins

La région de l'Oriental compte 22 foyers féminins encadrés par 59 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2008-2009 un total de 13.411 bénéficiaires dont 91% ont participées aux activités de rayonnement.



Foyers féminins selon les provinces
Année 2008-2009

	Nombre de foyers	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires des foyers féminins		
			Activités normales	Activités de rayonnement	Total
Berkane	2	5	128	1.064	1.192
Figuig	6	13	148	1.654	1.802
Jerada	4	8	236	3.023	3.259
Nador+Driouch	9	22	293	2.583	2.876
Oujda-Angad+Tourirt	1	11	460	3.822	4.282
Total	22	59	1.265	12.146	13.411

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

↳ Jardins d'enfants sous tutelle du ministère de la jeunesse.

Le Département des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 25 jardins d'enfants ayant accueilli 463 bénéficiaires des activités institutionnelles au cours de l'année 2008-2009.

Activité des jardins d'enfants

2008-2009	Nombre d'établissements	Jardinières d'enfants	Activités institutionnelles	Activités de rayonnement
Berkane	1	2	10	80
Figuig	7	10	66	400
Jerrada	3	4	49	360
Nador+Driouch	7	18	82	490
Oujda-Angad+Taourirt	7	27	256	1331
Total	25	61	463	2661

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

↳ Les maisons des jeunes

Activités des maisons des jeunes
selon les provinces et la préfecture
Année 2008

	Nombre d'établissements	Nombre de participants		Total
		Activités normales	Activités de rayonnement	
Berkane	3	11.207	80.298	91.505
Figuig	10	20.950	80.425	101.375
Jerrada	5	12.194	45.864	58.058
Nador+Driouch	7	18.730	66.618	85.348
Oujda-Angad	5	31.738	10.586	42.324
Total	30	94.819	283.791	378.610

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

La région de l'Oriental dispose de 30 maisons des jeunes dont 10 établissements se trouvent à Figuig, 7 à l'ancienne province de Nador, 5 à Jerrada, 5 à Oujda-Angad et 3 à Berkane. Ces établissements ont accueilli 378.610 bénéficiaires en 2008 dont 283.791 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

2-6 Entraide nationale

Répartition des établissements et associations, des bénéficiaires et des encadrants dans la région

Année 2008	Nombre d'établissements et des associations	Bénéficiaires	Encadrants
Centre de formation professionnelle	4	408	-
Centre d'éducation et de formation	69	11.009	46
Crèche d'enfants	24	1.004	15
Centres des handicapés	1	38	-
Etablissements de protection sociale	29	1.943	24
Centres de lutte contre l'analphabétisme	34	2.709	10
Dar El Mouaten	2	-	-
Coopératives Yousoufia des paralytiques et OAPAM	12	568	3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

Parmi les orientations principales des établissements de l'Entraide Nationale l'amélioration de niveau de vie des ménages pauvres, et ce à travers la lutte contre l'analphabétisme, les campagnes de sensibilisation au profit des femmes, des enfants et des vieillards, la prise en charge des handicapés et la construction des centres d'initiation et de formation professionnelle.

Dans ce cadre, la région de l'oriental dispose de plusieurs établissements de l'Entraide Nationale dont les plus importants en terme de nombre de bénéficiaires sont: les centres d'éducation et de formation, les centres de lutte contre l'analphabétisme, les établissements de protection sociale, les garderies d'enfants, les coopératives Yousoufia des paralytiques et les organisations Alaouites pour la protection des mal voyants et finalement les centres de formation professionnelle.

3- Infrastructures et équipements de base

3-1 Réseau routier et moyens de transport

3-1-1 Transport routier de marchandises

La Société Nationale des Transports et de la Logistique gère et contrôle le transport de marchandise dans la région de l'Oriental. En 2008, cette société a réalisé un chiffre d'affaire de 36 millions de dirhams en transportant 446.135 tonnes de marchandises.

Activité de la Société Nationale des Transports
et de la Logistique en 2008

	Chiffre d'affaires (En DH)	Tonnage transporté	Tonne-Kilomètre réalisés
Oujda	18.620.182	225.342	38.690.684
Nador+Driouch	17.405.708	220.793	32.182.458
Total	36.025.890	446.135	70.873.142

Source : Annuaire Statistique Régional 2009.

3-1-2 Transport ferroviaire

Au cours de l'année 2007, les principales gares de la région ont enregistré un total de 570.338 voyageurs. Quant aux expéditions de marchandises, elles se sont élevées à près de 360.119 tonnes dont en particulier le clinker et la barytine. Les arrivages concernent notamment les céréales et le sucre et se sont établies à 261.180 tonnes.

3-1-2 Transport maritime

En 2007, le port de Nador a enregistré 3.532 mouvement de navires de commerce d'une jauge brute atteignant près de 46,6 millions de tonneaux

représentant 13% du total national. Pendant l'année 2008, le volume de marchandises chargées dans le port s'est établi à 869 milliers de tonnes tandis que les déchargements ont atteint 2,1 millions de tonnes.

3-1-3 Transport Aérien

Dans le domaine du transport aérien, la région de l'Oriental dispose de trois aéroports :

- l'aéroport d'Oujda –Angad ;
- l'aéroport de Nador ;
- l'aéroport de Bouarfa.

Au cours de l'année 2008, les trois aéroports de la région ont enregistré 6.977 mouvements d'avions dont 64% relèvent de l'aéroport d'Oujda Angad. Le trafic commercial constitue l'essentiel de ces mouvements, soit près de 83% du total enregistré pour toute la région.

3-2 Eau potable

Activité de l'ONEP
Année 2007

	Production (En 1000 m ³)	Ventes (En 1000 m ³)		Nombre d'abonnées consommateurs
		aux régions	aux abonnés consommateurs	
Berkane et Taourirt	18.594	-	10.807	79.918
Figuig	2.033	-	1.120	16.843
Jerada	2.255	-	1.404	14.367
Nador+Driouch	15.785	5.154	6.295	75.962
Oujda Angad	16.803	13.3654	276	104.469
Total	55.470	18.519	19.902	291.559

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009.

En 2007, la production de l'eau potable par l'ONEP s'est élevée à 55,5 millions de m³. Au cours de la même année, ses ventes se sont établies à 38,4 millions de m³ dont 18,5 millions de m³ ont été vendus aux régions autonomes de distribution d'eau potable d'Oujda (RADEEO) et de Nador (RADEEN). Quant aux abonnées consommateurs, leur nombre s'est élevé à 291.559 en 2007.

3-3 Poste et télécommunications

Statistiques des services financiers
des postes dans la région de l'Oriental
2006

Mandats émis	Oujda- Angad	Nador+ Driouch	Taourirt	Jerada	Figuig	Berkane	Total
Nombre	39.275	31.841	12.961	8.487	14.917	20.819	128.300
Valeur (en 1000 DHS)	154.400	119.312	45.503	18.918	40.766	67.245	446.144
Mandats payés							
Nombre	91.707	60.591	15.331	18.006	17.694	35.834	239.163
Valeur (en 1000 DHS)	132.042	135.252	23.039	24.233	22.759	65.374	402.699

Source : Annuaire Statistique Régional 2007.

Au cours de l'année 2006, le nombre de mandats émis dans les postes de la région a atteint 128.300 mandats d'une valeur totale de 446 millions de dirham. La préfecture d'Oujda Angad occupe la première place avec 39.275 mandats émis d'un montant global de 154 millions de dirham suivie de l'ex- province de Nador avec 31.841 mandats d'une valeur de 119 millions de dirham.

Concernant les mandats payés, leur nombre s'est établi à 239.163 mandats d'une valeur de 403 millions de dirham dont 91.707 mandats d'un montant de 132 millions de dirham relèvent des postes de la préfecture d'Oujda Angad.

Activités des CCP et de la caisse d'épargne
nationale dans la région en 2006

Compte courant postal	Oujda- Angad	Berkane	Taourirt	Jerada	Nador+ Driouch	Figuig	Total
Nombre d'ouvertures de comptes	1.331	550	720	2.153	3.335	809	8.898
Caisse d'épargne nationale							
Nombre d'ouvertures de comptes	3.549	722	1.192	4.510	6.649	1.010	17.632
Montant des versements (en 1000 DHS)	128.553	27.215	31.914	93.735	245.677	30.892	557.986
Montant des remboursements (en 1000 DHS)	108.359	28.066	24.083	73.368	213.472	26.727	474.075

Source : Annuaire Statistique Régional 2007.

Le nombre d'ouvertures de comptes dans les CCP de la région de l'Oriental a atteint 8.898 opérations en 2006 dont 3.335 opérations réalisées dans le CCP de Nador.

Concernant l'activité de la caisse d'épargne nationale dans la région, on a dénombré en 2006 l'ouverture de 17.632 comptes. Le montant des versements a atteint près de 558 millions de DH alors que celui des remboursements s'est situé à 474 millions de DH.

3-4 Urbanisme et Habitat

3-4-1 Urbanisme

La région de l'Oriental dispose actuellement de 82 documents d'urbanisme approuvés. Le taux de couverture des documents d'urbanisme au niveau de la région a connu une augmentation remarquable passant de 84% en 2003 à 90% en 2009.

Les documents d'urbanisme au niveau de la région selon le type

Les plans directifs d'aménagement urbain	3
Les schémas d'aménagement	56
Les schémas d'aménagement communal	2
Les schémas d'aménagement sectoriel	2
Les schémas de sauvetage	4
Les schémas de croissance	50

Source : Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace –Oujda-.

Il est prévu également que ce taux connaîtra une amélioration pour atteindre plus de 92% après l'approbation de 50 documents en cours d'étude ou de réalisation

Documents d'urbanisme en cours d'étude ou de réalisation selon le type

Les plans directifs d'aménagement urbain	3
Les schémas d'aménagement	33
Les schémas d'aménagement communal	1
Les schémas d'aménagement sectoriel	1
Les schémas de sauvetage	3
Les schémas de croissance	13

Source : Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace –Oujda-.

3-4-2 Habitat

- **Statistiques des autorisations de construire**

Autorisations de construire délivrées
selon les arrondissements et les communes urbaines

Catégorie	Nombre de logements	Nombre d'autorisations
Immeubles	1.060	245
Villas	94	73
Habitations type marocain	6.557	5.356
Bâtiments commerciaux et industriels	-	145
Bâtiments administratifs	-	14
Autre	-	22
Total	7.711	5.855

Source : Annuaire Statistique Régional 2008.

Durant l'année 2007, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les arrondissements et les communes urbains de la région de l'Oriental ont atteint 5.855 autorisations. Ces plans approuvés ont concerné la construction de 7.711 logements dont 85% sont des habitations de type marocain.

- **Caractéristiques du logement des ménages**

La région de l'Oriental a connu une évolution remarquable en matière de conditions d'habitation notamment en milieu urbain. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 ont montré que la proportion des ménages urbains propriétaires du logement qu'ils occupent est passée de 57,1% en 1994 à 62,7% en 2004. En contrepartie, la part des ménages locataires en milieu urbain a reculée de 20% à 17,8% au cours de la même période.

Concernant le type d'habitation, la majeure partie de la population urbaine réside dans des logements du type « habitation marocaine » traditionnelle ou moderne, soit 85,1%. Cependant, en milieu rural, les habitations du type rural sont encore dominantes et constituent 52,8% du total des logements. Toutefois, ce type d'habitations est entrain de diminuer au fil des années comme en témoigne la baisse de sa part qui a passé de 67,9% en 1994 à 52,8% en 2004. La proportion des habitations de type marocain en milieu rural a connu, par contre, un accroissement en passant de 24,9% à 34,3% au cours de la même période.

Les résultats du recensement révèlent également que plus de la moitié des logements urbains dans la région de l'Oriental ont moins de 20 ans, alors que 23,8% des logements, soit un logement sur quatre, ont moins de 10 ans. Les vieilles habitations dont l'âge est supérieur à 50 ans représentent quant à elles 9,4% du total des logements en milieu urbain de la région.

Concernant l'occupation des logements, plus d'un ménage sur dix occupe encore une seule pièce que se soit au niveau régional ou en milieu urbain de la région. Cette situation s'accroît encore plus en milieu rural de la région puisqu'on trouve 14% des ménages occupent une seule pièce. On remarque également qu'un ménage sur trois habite un logement constitué d'au plus 2 pièces.

D'autre part, on constate que 43,5% des ménages occupent un logement constitué de 3 ou 4 pièces, alors que 20,5% des ménages habitent dans des logements de plus de 5 pièces.

S'agissant des équipements essentiels du logement, les résultats du recensement ont montré qu'en milieu rural de la région ces équipements sont encore insuffisants contrairement au milieu urbain où les logements disposent de la plupart d'entre eux. Aussi faut-il signaler que 72,5% des logements disposent de l'électricité, 57,5% de l'eau potable et 89% d'une cuisine.

Cependant et selon le milieu de résidence, on relève que le milieu rural de la région souffre encore d'un manque considérable en matière d'électricité et d'eau potable comme en témoigne les taux de couverture qui ne dépassent pas 40,2% et 13,7% respectivement.

Concernant l'assainissement liquide, on enregistre qu'un seul ménage sur deux occupe un logement relié au réseau public d'assainissement. Cependant ce taux s'élève à 73,1% en milieu urbain de la région contre seulement 2,7% en milieu rural.

Chapitre IV

Perspectives du développement économique et social de la région

1- Les priorités du développement dans la région de l'Oriental

Dans son discours historique prononcé à Oujda le 18 mars 2003, Sa Majesté le Roi Mohamed VI a lancé son initiative Royale pour le développement de la région de l'Oriental. Celle-ci s'articule autour des grands axes suivants:

- ∂ Stimuler l'investissement et favoriser la création de petites et moyennes entreprises,
- ∂ Doter la région des infrastructures et des équipements de base nécessaires,
- ∂ Encourager les grands projets économiques structurants à titre prioritaire,
- ∂ Promouvoir l'éducation et la formation et faire jouer pleinement les principes de solidarité,

Cette initiative a mis l'accent d'une part, sur l'utilisation optimale et la mise à niveau des potentialités économiques et des ressources humaines dont dispose la région, et d'autre part sur la réalisation des grands projets structurants qui sont à même d'instaurer une nouvelle dynamique dans la région pour une véritable relance économique.

1-1 Promouvoir les investissements et les petites et moyennes entreprises

La nouvelle politique économique régionale vise entre autres, l'encouragement et l'attraction de l'investissement national et étranger. L'objectif recherché est celui de favoriser la création de nouvelles unités créatrices de richesses, d'emplois et de revenus et de renforcer également le tissu socio-économique notamment à travers le développement des petites et moyennes entreprises.

Cette volonté politique s'est concrétisée par la mise en place d'un Fonds d'investissement doté d'un capital initial de 300 millions Dhs. Ce fond se fixe comme objectif de financer par participation totale ou partielle, les projets productifs susceptibles d'apporter des valeurs ajoutées substantielles et avoir ainsi un impact réel sur le développement économique de la région.

1-2 Réalisation des infrastructures de base

1-2-1 Renforcement du réseau de transport

Eu égard à sa position géographique nettement excentrée par rapport aux autres régions et bassins économiques du Royaume, l'Oriental a besoin d'un solide réseau de communications terrestres, ferroviaires et aériennes, qui soit à la hauteur

de ses attentes et en mesure de lui assurer une meilleure liaison avec le reste du pays.

D'autre part, la réalisation d'infrastructures de communication efficaces et rapides avec l'étranger s'impose aujourd'hui avec acuité du fait de la proximité de la région par rapport à l'Algérie et à l'Europe et de l'importance des ressortissants marocains en Europe originaires de l'Oriental.

Il est à noter également que l'équipement et le désenclavement du milieu rural en matière de routes et pistes est de nature à accroître les capacités de production et de commercialisation des produits agricoles et améliorer les taux de scolarisation des enfants et faciliter l'accès aux services sociaux de base.

De même le désenclavement de sites naturels à accès difficile est à même de stimuler l'activité touristique et permettre ainsi à la région de tirer profit de ses retombées positives sur la croissance économique régionale.

1-2-2 Les composantes du Plan-eau

La problématique de l'eau à l'échelon de la région peut être schématisée ainsi : accroissement continu et rapide de la demande en eau, multiplicité et diversité des consommateurs, baisse de l'offre et nécessité d'assurer l'approvisionnement de la population en eau potable.

Pour faire face à ce défi, une stratégie de la gestion de la demande de l'eau a été définie en s'appuyant sur les trois axes suivants :

- La distribution équitable de l'eau entre les différents consommateurs et espaces à l'intérieur de la région ;
- La rationalisation de la consommation de l'eau : le consommateur est appelé à éviter toute forme de gaspillage et de pollution de l'eau ;
- La mobilisation globale de la population à travers des campagnes de sensibilisation et des mesures répressives et tarifaires afin d'instaurer une véritable éducation en matière d'économie d'eau.

Par ailleurs et en dépit des différentes réalisations dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, il reste beaucoup à faire afin d'atténuer et de façon permanente cette insuffisance en eau potable dans la région de l'Oriental et ce à travers :

- La construction de petits barrages dans les zones isolées ou éloignées du fleuve Moulouya ou ne disposant pas d'eaux souterraines ;
- Le développement de la recherche des eaux souterraines particulièrement dans les zones de Sud ;

- La réfection des Canaux d'eau pour éviter le problème des fuites dont souffre le réseau de distribution ;
- La réalisation d'un programme de construction de plusieurs stations de traitement des eaux pour leur réutilisation dans le secteur agricole ;
- La réalisation d'études pour dessaler l'eau de mer dans le cadre d'une vision globale permettant d'approvisionner les villes et les centres sur la méditerranée d'Al Hoceima à Saïdia en eau.

1-3 Accorder la priorité aux grands projets structurants

La mise en œuvre des Hautes Directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a amorcé une dynamique économique sans précédente dans la région de l'Oriental. En effet, depuis 2003 cette région a constitué un véritable chantier de grands projets économiques créateurs d'emploi et à forte valeur ajoutée tels que :

- ✓ le pôle de développement industriel à Selouane-Nador,
- ✓ l'agropôle à Berkane-Madagh,
- ✓ la technopole à proximité de l'aéroport Oujda-Angad,
- ✓ la station balnéaire de Saïdia et l'aménagement de Marchica à Nador,
- ✓ la protection des oasis et des hauts plateaux à Ain Bni Mathar, Jerada, et Figuig,
- ✓ l'ouverture de pépinières au profit des PME afin de maîtriser la problématique foncière.

1-4 Promouvoir l'éducation et la formation

L'éducation et la formation du capital humain constituent une priorité majeure dans le processus du développement humain, social et économique du pays.

Dans ce cadre, les pouvoirs publics à l'échelon de la région et les départements responsables directement de l'éducation et de la formation, ont déployé des efforts considérables afin de concrétiser les objectifs de la «Charte nationale de l'éducation et de la formation» qui visent d'une part à élargir et renforcer l'offre de formation scolaire et professionnelle et à améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation d'autre part.

L'enseignement supérieur scientifique et technique dans la région a connu également des réalisations notables. En effet, la région dispose actuellement au niveau de son université à Oujda, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées et de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion.

2- Institutions d'accompagnement et de soutien au développement régional

2-1 Agence de Développement de l'Oriental

L'Agence de Développement de l'Oriental (l'ADO) a été officiellement créée en mai 2006 dans le sillage de l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, dans le but d'accompagner et d'apporter l'appui et l'assistance nécessaires aux différents acteurs nationaux et locaux agissant pour la mise à niveau, la promotion et le développement de l'Oriental.

Les interventions de l'Agence de l'Oriental se font aussi bien à son initiative qu'en partenariat avec d'autres acteurs du développement régional. Elle agit ainsi, pour permettre :

- ✓ L'ouverture de la région sur son environnement Euro-méditerranéen, et au renforcement du nouveau pôle MED EST ;
- ✓ Le développement de l'attractivité territoriale, qui implique la disponibilité des services de qualité, l'accès aux financements, la formation des compétences et l'amélioration des infrastructures de base ;
- ✓ L'amélioration du cadre de vie, à travers le soutien aux projets de requalification urbaine, aux actions de préservation des ressources, des paysages et des projets environnementaux ;
- ✓ Le développement de proximité, pour en faire un levier du développement économique régional ;
- ✓ La création et l'animation de pôles de compétitivité. D'abord à Oujda comme pôle de compétences autour de son Université, Nador et son port comme pôle industrialo-maritime, Berkane et son périmètre irrigué comme pôle agro-industriel, Saïdia comme pôle touristique avec le projet Méditerranania-Saïdia, Taourirt comme pôle logistique avec la nouvelle voie ferrée Nador-Taourirt et Bouarfa-Figuig comme pôle éco-touristique et d'économie oasisienne.

Sur le plan social, l'Agence de l'Oriental s'est totalement impliquée dans l'Initiative Nationale de Développement Humain. Elle intervient selon la même démarche, sur l'ensemble du territoire régional, mais plus particulièrement dans les 14 quartiers urbains et les 35 Communes rurales concernés par l'INDH.

2-2 Le fonds d'Investissement de l'Oriental

Parmi les institutions d'accompagnement et de soutien aux efforts de développement dans l'Oriental, figure aussi, le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental (FIRO) mis en place depuis 2007. Ce fonds est doté de 300 millions de Dhs qui serviront à financer par participation, les projets productifs

créateurs de richesses et d'emplois qualifiés, et ayant un impact sur le développement économique de la région.

De nombreux partenaires publics et privés sont impliqués dans la gestion du fonds. Il s'agit du Fond Hassan II pour le développement économique et social, la C.D.G ainsi que des institutions bancaires telles que : la Banque Populaire, Attijari Wafa Bank, BMCE Bank et le Crédit Agricole.

3- Les grands chantiers structurants de la région

Ces chantiers visent essentiellement la mise à niveau et la promotion de la région de l'Oriental afin d'en faire un pôle économique de choix qui serait à même de participer à la relance économique longuement convoitée par notre pays pour faire face aux défis de la mondialisation.

3-1 Autoroute Fès-Oujda : axe de désenclavement de l'Oriental

Elle sera réalisée sur une longueur de 320 km avec un coût total de plus de 10 milliards de dirhams. Ce projet permettra principalement de :

- ✚ conférer à la région des dimensions socio- économiques importantes.
- ✚ faciliter les déplacements Est-Ouest.
- ✚ améliorer la qualité des services offerts aux usagers de la route et hisser le niveau de la sécurité routière.
- ✚ réduire la durée du trajet et les coûts de transport.

La réalisation de ce grand projet qui reliera l'Est du Royaume à son Ouest, aura un impact certain sur la promotion des échanges commerciaux de la région, sur son ouverture humaine et culturelle et sur bien d'autres aspects économiques tels que: le transport, l'investissement, l'aménagement du territoire et le tourisme en particulier.

3-2 Dédoublement de la voie Oujda-Nador

Ce projet sera réalisé, selon le ministère de l'équipement et du transport, sur une longueur de 120 km avec une enveloppe financière qui avoisinera les 450 millions de dirhams et vise principalement à :

- ❖ Relier les deux grands pôles économiques de la région (Oujda et Nador).
- ❖ Relier les deux aéroports internationaux (Oujda-Angad et Nador-El Aroui).
- ❖ Faciliter l'accès au littoral méditerranéen à partir d'Oujda.
- ❖ Améliorer les services de transport et la sécurité routière.
- ❖ Accompagner le projet de la station balnéaire de Saïdia.

3-3 La rocade méditerranéenne

Ce grand projet a pour objectif de désenclaver la côte méditerranéenne et les principaux centres avoisinants. Il permettra également de doter la région d'infrastructures routières de qualité qui permettront la connexion du pôle Med-Est (Oujda-Nador) à celui de Tanger-Med.

Selon le même département, cette rocade qui s'étendra tout au long de la côte de Tanger à Saïdia, sur une longueur de 510 Km (210 Km à construire et 300 Km à aménager) aura un impact favorable aussi bien sur l'aménagement du territoire et le développement économique et social de la région que sur la protection de l'environnement.

L'investissement total du projet s'élève à 6 milliards de dirhams et permettra entre autres, l'émergence de nouveaux centres urbains sur la côte et de réduire la durée du voyage de trois heures entre Tanger et Saïdia.

Il reste à signaler que le tronçon de cette rocade situé sur le territoire de la région et même jusqu'à la ville d'Al-Hoceima est déjà achevé.

3-4 La ligne ferroviaire Taourirt-Nador

La construction de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Nador à Taourirt sur une distance de 117 km a mobilisé une enveloppe financière de 2,7 milliards de dirhams dont une partie pour l'infrastructure et l'autre pour l'équipement.

Ce projet de grande envergure a pour objectifs :

- ❖ Le développement et la promotion de la région de l'Oriental ;
- ❖ Une meilleure valorisation des produits miniers et agricoles de la zone ;
- ❖ Le renforcement des infrastructures de transport pour améliorer et favoriser les échanges inter-régionaux, notamment à travers le port de Nador ;
- ❖ Assurer la liaison par la voie ferrée entre la zone industrielle de Selouane et la future zone franche de Nador.

3-5 Le Pôle Méditerranée Est « MED EST »

La promotion d'un pôle industriel à l'Est de la façade méditerranéenne du Maroc est désormais perçue comme la condition sine qua non du développement équilibré de l'ensemble du pays. Le programme MED EST jette les bases de cette perspective aux ambitions régionales autant que nationales.

Cette nouvelle vision du développement régional est basée sur des programmes de développement structurants et sur la mobilisation des forces vives de la région, en complémentarité avec le nouveau Pôle "Tanger Med". Elle vise essentiellement à :

- ❖ rééquilibrer le développement économique du Royaume sur le flanc oriental avec le nouveau pôle MED-EST ;
- ❖ faire appel à des investissements endogènes et exogènes ;
- ❖ révéler le potentiel humain et les savoir-faire existants ;
- ❖ favoriser la fixation des populations notamment dans les régions rurales et la création d'emplois ;
- ❖ faire du port de Nador la deuxième porte d'entrée méditerranéenne du Maroc, en complémentarité avec Tanger, et placer la région de l'Oriental au cœur du triangle économique Casablanca – Alger – Espagne.

Les filières prioritaires sont l'agro-industrie, l'offshoring et la logistique. Ce faisant, le programme implique le développement de zones franches d'exportation conformes aux standards internationaux et orientées vers la sous-traitance industrielle destinée aux marchés européens. Ainsi la zone franche logistique intra-portuaire de Bni Nsar sera affectée à la filière Port et Logistique, les deux parcs industriels (Madagh et Selouane) aux filières industrielles et agro-alimentaires et le technopôle d'Oujda aux services et activités liées aux énergies renouvelables et au tourisme.

3-6 La station balnéaire de Saidia

Ce projet qui s'étend sur une superficie de 713 ha, prévoit 16.000 lits hôteliers et 3000 unités résidentielles avec un espace de 686.000 m². Il comprendra également 8 unités de 4 et 5 étoiles occupant les 160 hectares du pôle hôtelier, trois parcours de golf, une marina de plaisance ainsi que les installations nécessaires aux résidents : parc aquatique, centre de thalassothérapie, clinique, centre de sports, cinéma, bureaux, magasins, commerces, palais des congrès...etc.

Ce méga complexe méditerranéen permettra la création de 8000 emplois directs et de plus de 40.000 emplois indirects. Son impact sur le développement régional sera considérable, et servira de force motrice à l'ensemble de l'économie régionale.

3-7 L'approvisionnement en eau potable

En juillet 2007, SM le Roi Mohammed VI a inauguré la station de traitement à partir du barrage Machraa Hammadi, réalisée dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des villes d'Oujda, Taourirt , El Aioun, Sidi Mellouk, Bni Drar et des communes avoisinantes, pour un coût global de 1,065 milliard de dirhams.

Globalement, ce projet profitera à 577.000 habitants et permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable et de renforcer les infrastructures pour pérenniser l'approvisionnement en eau jusqu'en 2025.

3-8 La création de la faculté de médecine et du centre hospitalier universitaire

La faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda a été réalisée avec une enveloppe budgétaire de l'ordre de 84 millions de DH. Elle a été dimensionnée pour accueillir 1.100 étudiants et ce dans le cadre du renforcement des établissements universitaires et des instituts de formation.

Quant au centre hospitalier universitaire (CHU) d'une capacité d'accueil de 500 lits, il sera construit sur une superficie de 90.000 m², dont 50.000 m² couverts avec des crédits de l'ordre de 525 millions de DH assurés par le ministère de la Santé. Cet établissement, dont les travaux sont en cours, profitera à une population de près de 3 millions d'habitants.

3-9 Les projets relatifs au secteur de l'habitat

Dans le domaine de l'habitat, la région de l'Oriental a connu ces dernières années la réalisation de nombreux projets ambitieux dont les plus importants :

- ✓ Programme des villes sans bidonvilles dont le but principal est l'élimination totale des bidonvilles, il concerne plusieurs villes de la région dont notamment Oujda, Taourirt, Berkane, Nador et autres.
- ✓ Programme de logements sociaux à 140.000 DH : il a pour objectif la réalisation de milliers de logements en faveur des couches les plus démunies de la population durant la période 2008-2012.
- ✓ Programme villas économiques : il facilite l'accès de la couche sociale moyenne à l'habitat convenable avec la construction de 1.942 villas économiques dans les villes d'Oujda et Nador.
- ✓ Programme de requalification de l'habitat sous-équipé à travers 11 projets touchant plus de 228 quartiers.

4- Projets spécifiques à la préfecture d'Oujda Angad

La ville d'Oujda dispose aujourd'hui d'une stratégie de développement territorial lui permettant de se positionner sur l'échiquier national, maghrébin et méditerranéen. Cette stratégie a été déclinée en plans d'action composés d'une douzaine de grands chantiers urbains relatifs notamment :

- ✓ à l'équipement ;
- ✓ à l'environnement ;
- ✓ à la mise à niveau urbaine ;
- ✓ aux infrastructures culturelles et sportives ;
- ✓ à la filière commerciale ;
- ✓ aux quartiers sous équipés ;

- ✓ à l'activité industrielle ;

en plus des projets urbains structurants de santé, de construction de nouveaux sièges administratifs et des projets privés de grande distribution.

4-1 Programmes de requalification urbaine

Ces projets visent à : améliorer le paysage urbain de la ville, réhabiliter l'ancienne médina, revaloriser les monuments historiques, réaménager les grandes places publiques, renforcer les espaces verts, élargir les principaux axes routiers, restructurer les quartiers sous-équipés et finalement sécuriser et renforcer le réseau électrique de la ville.

Aussi, pour restructurer la filière commerciale, la ville connaît la réalisation de plusieurs projets concernant le réaménagement de plusieurs marchés urbains, le renouvellement des équipements du marché de gros pour légumes et fruits, l'aménagement des abattoirs municipaux et la construction déjà achevée d'un nouvel marché de gros pour les poissons.

4-2 Projets d'ordre culturel et sportif

Plusieurs projets ont été programmés dans ce domaine :

- La construction du complexe culturel municipal en plus du conservatoire de musique.
- La construction d'un nouveau grand théâtre aux normes internationales.
- La restitution et la restauration des monuments culturels de la ville et leur transformation à des musées et salles d'exposition.
- La construction d'une nouvelle salle couverte pour 2000 téléspectateurs.
- La construction d'un centre régional de formation dans le domaine de football.
- Le projet d'aménagement et de requalification du stade d'honneur et d'un stade pour le rugby.
- Le réaménagement de la piscine municipale dans le jardin de Lala Aicha.
- La construction d'un centre régional de formation en athlétisme et le réaménagement d'un stade pour ce sport à coté du jardin Lala Aicha.

4-3 Projets en cours d'étude ou de réalisation

Parmi les grands projets en cours d'étude ou de réalisation on trouve :

- ✚ Le projet de réaménagement de bab Sidi Abdel Wahhab.
- ✚ Le projet de réaménagement de la place de 3 mars qui est la plus grande en son genre à Oujda. Elle s'étend sur une superficie de 10 Ha et comporte la mosquée de Mohammed IV.

- ✚ Le projet Oujda City-Center qui est un projet de requalification urbaine au centre d'Oujda avec création d'un centre d'affaires, pôle résidentiel, pôle hôtelier, pôle commercial, plateaux de bureaux...etc.





المنذوبة السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية لوجدة

DIRECTION REGIONALE D'OUJDA

25 Bd Mohammed Derfoufi B.P 408 Oujda

25 شارع محمد الدرفوفي ص.ب 408 وجدة

الهاتف : 06 74 90 81 62 / 06 74 90 81 27

الفاكس : 05 36 68 49 34

www.hcp.ma

www.omdh.hcp.ma

E-mail : Drompep@menara.ma